

ISSUE PAPER

INVESTIR DANS DES SERVICES  
UNIVERSELS ET GRATUITS DE  
GARDE D'ENFANTS EN AFRIQUE  
SUBSAHARIENNE (CÔTE D'IVOIRE,  
NIGERIA, RWANDA, SÉNÉGAL ET  
RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE) :  
Estimation des coûts, des recettes  
fiscales et des effets sexospécifiques  
sur l'emploi

JUILLET 2021  
ONU FEMMES

## Remerciements

Ce rapport est le fruit d'un travail conjoint entre l'équipe d'analyse macroéconomique de la section autonomisation économique d'ONU Femmes, le bureau régional d'ONU Femmes pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, le bureau régional d'ONU Femmes pour l'Afrique de l'Est et australe, et les bureaux nationaux d'ONU Femmes en Côte d'Ivoire, au Nigeria, au Sénégal, au Rwanda et en Tanzanie. L'auteur principal du rapport est le Prof. Jerome De Henau, maître de conférences en économie à The Open University au Royaume-Uni. Momath Cissé, Cécile Mukarubuga, Aline Sylvie Pawele, Eponou Pelagie et Abdullahi Yahaya ont apporté leur aide pour les travaux de recherche et d'analyse des données. Bobo Diallo, spécialiste en économie au sein de la division de l'analyse macroéconomique d'ONU Femmes, et Maria Elena Ruiz Abril, conseillère politique pour le bureau régional d'ONU Femmes pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, ont assuré la coordination et la supervision générales du rapport. Ce travail a grandement bénéficié des commentaires et suggestions reçus de la part d'examineurs anonymes et d'autres chercheurs. Nous remercions le gouvernement de la Principauté du Liechtenstein pour son soutien financier.

## Avertissement :

Ce rapport contribue au débat public sur les questions relatives aux politiques de développement. Les opinions et recommandations exprimées sont celles des contributeurs, mentionnés ci-dessus, et ne reflètent pas nécessairement la position de leurs organisations respectives.

Révision : Kelly O'Neill

Conception : Dammsavage Inc.

Coordination de la production : Bobo Diallo

© 2021 ONU Femmes. Tous droits réservés

ISSUE PAPER

INVESTIR DANS DES SERVICES  
UNIVERSELS ET GRATUITS DE  
GARDE D'ENFANTS EN AFRIQUE  
SUBSAHARIENNE (CÔTE D'IVOIRE,  
NIGERIA, RWANDA, SÉNÉGAL ET  
RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE) :

**Estimation des coûts, des  
recettes fiscales et des effets  
sexospécifiques sur l'emploi**



**ONU FEMMES**

Juillet 2021



# TABLE DES MATIÈRES

<b>TABLE DES MATIÈRES</b>		<b>5. RÉSULTATS</b>	<b>21</b>
<b>LIST DES TABLEAUX</b>		<b>Effets sur l'emploi</b>	<b>21</b>
<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>2</b>	<b>Besoins annuels en investissements bruts et nets</b>	<b>24</b>
<b>RÉSUMÉ EXÉCUTIF</b>	<b>5</b>	<b>Écarts de rémunération entre hommes et femmes et considérations fiscales longitudinales</b>	<b>28</b>
<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>7</b>	<b>6. CONCLUSION</b>	<b>30</b>
<b>2. APERÇU DU CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE CHAQUE PAYS</b>	<b>9</b>	<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>32</b>
<b>Éducation et protection bienveillantes</b>	<b>9</b>	<b>ANNEXES</b>	<b>37</b>
<b>Emploi et travail</b>	<b>11</b>	<b>Annexe 1 : Paramètres utilisés pour les simulations</b>	<b>37</b>
<b>3. MÉTHODES ET DONNÉES</b>	<b>13</b>	<b>Annexe 2 : Sources des données utilisées dans les tableaux descriptifs</b>	<b>38</b>
<b>Frais de fonctionnement des installations</b>	<b>14</b>	<b>Annexe 3 : Principaux résultats pour cinq scénarios</b>	<b>41</b>
<b>Coûts de construction et de formation</b>	<b>18</b>		
<b>4. EFFETS SUR L'EMPLOI</b>	<b>18</b>		
<b>Effets budgétaires à court terme de la création d'emplois</b>	<b>19</b>		
<b>Effets fiscaux longitudinaux de la réduction de l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes</b>	<b>20</b>		

# LIST DES TABLEAUX

---

Tableau 1: Principaux indicateurs relatifs à la fréquentation et aux effectifs des services d'EPPE	10
Tableau 2: Principaux indicateurs de l'emploi par sexe, 2019	12
Tableau 3: Données principales des paramètres de simulation	17
Tableau 4: Création d'emplois dans le scénario « actuel »	23
Tableau 5: Création d'emplois dans le scénario « amélioré »	24
Tableau 6: Création d'emplois grâce aux investissements dans la construction	25
Tableau 7: Besoins annuels d'investissements bruts et nets, scénario « actuel »	26
Tableau 8: Besoins annuels en investissements bruts et nets - scénario « amélioré » (résumé)	27
Tableau 9: Effets fiscaux longitudinaux pour les parents	29
Tableau A.1: Paramètres fixes	37
Tableau A.2: Sources des données par catégorie	38
Tableau A.3a: Résultats des scénarios pour la Côte d'Ivoire	41
Tableau A.3b: Résultats des scénarios pour le Nigeria	43
Tableau A.3c: Résultats des scénarios pour le Rwanda	45
Tableau A.3d: Résultats des scénarios pour le Sénégal	47
Tableau A.3e: Résultats des scénarios pour la Tanzanie	49

# RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La présente étude examine les coûts d'investissement annuels pour fournir des services universels gratuits et de qualité en matière d'éducation et de protection de la petite enfance (EPPE) en Côte d'Ivoire, au Nigeria, au Rwanda, au Sénégal et en Tanzanie. Une EPPE de qualité est essentielle à la réalisation du Programme de Développement Durable à l'horizon 2030 et de ses 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) parmi lesquels l'amélioration de la santé des enfants et leur développement, la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes en matière d'emploi et de travail domestique non rémunéré. Il s'agit également d'une stratégie judicieuse pour favoriser la reprise et la création d'emplois après la pandémie de COVID-19.

Bien que l'éducation préscolaire soit une priorité politique dans ces pays, et ce depuis plusieurs décennies, l'offre de services d'EPPE abordables et de qualité reste insuffisante, même pour les enfants âgés de 3 ans jusqu'à l'âge de leur entrée à l'école primaire. Ceci se reflète dans les dépenses publiques consacrées à l'enseignement préscolaire dont leur part ne représente qu'une infime partie du produit intérieur brut (PIB) de chaque pays.

Pour cette étude, la modélisation de l'investissement annuel (coûts de personnel et frais généraux) a supposé l'existence de services d'éducation préscolaire (dans des centres de garde) dans chaque pays pour tous les enfants âgés de 4 mois jusqu'à l'âge de leur entrée à l'école primaire. Cet investissement comprend les coûts de construction et les coûts de formation du personnel afin que celui-ci obtienne un niveau adéquat de qualification, le versement de salaires plus élevés et l'obtention de ratios nombre d'enfants/personnel conformes aux normes internationales. Deux scénarios ont été envisagés, tous deux prévoyant des services à temps plein, toute l'année, pour 50 % des enfants âgés de 0 à 2 ans et 100 % des enfants âgés de 3 ans et plus, les enseignants étant soit diplômés de l'enseignement supérieur soit de l'enseignement post-secondaire. Le premier scénario, dit « actuel », reflète des niveaux de rémunération équivalents aux salaires existants dans l'enseignement préscolaire ou primaire et les ratios statutaires nombre d'enfants/personnel. Le deuxième scénario, dit « amélioré », prévoit des salaires plus élevés, équivalents aux niveaux plus élevés trouvés en Côte d'Ivoire (par rapport aux salaires moyens des employés). Dans

ce scénario, le ratio nombre d'enfants/personnel est également renforcé, pour correspondre aux normes internationales, soit environ 5 enfants par agent d'encadrement pour les enfants de moins de 3 ans et 15 enfants pour 1 agent s'agissant des enfants de 3 ans et plus.

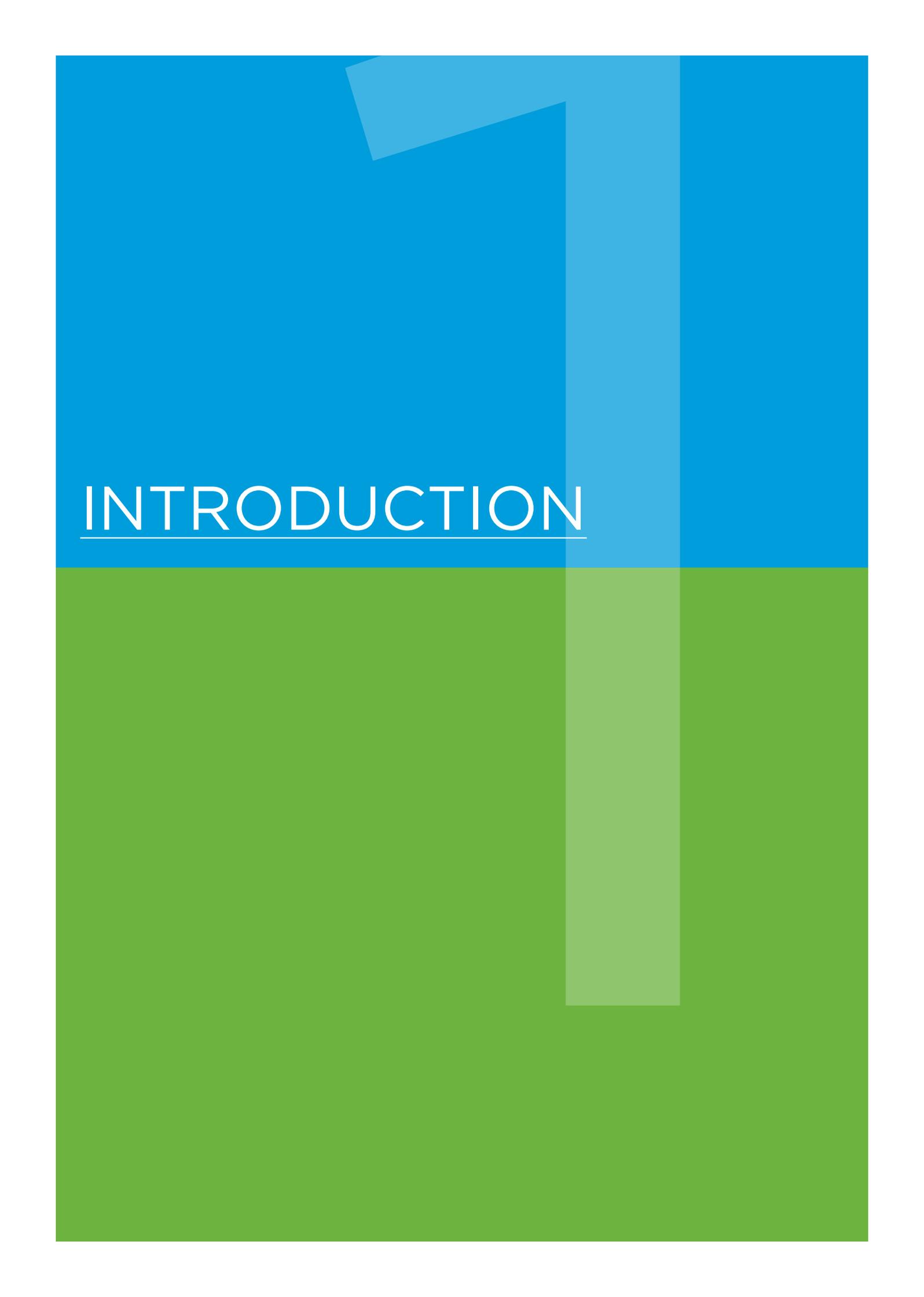
Les investissements publics dans les services de garde d'enfants ne créent pas seulement des emplois directs, mais ont également des effets multiplicateurs car générant des emplois indirects dans les industries qui approvisionnent le secteur des services de garde d'enfants et, à leur tour, leurs fournisseurs. L'emploi induit découle des effets de consommation supplémentaires dans l'économie. L'étude simule ces effets en utilisant une matrice de comptabilité sociale pour chaque pays. Les résultats montrent que, compte tenu de l'importance des investissements annuels requis, de l'ordre de 4 à 10 % du PIB pour le scénario « actuel » et de 8 à 14 % du PIB pour le scénario « amélioré », la création d'emplois est substantielle. Par exemple, dans le scénario « amélioré », le taux d'emploi pourrait augmenter de 8 points de pourcentage en Côte d'Ivoire et de 23 points de pourcentage en Tanzanie. Étant donné la prédominance des femmes dans le secteur de la garde d'enfants, le taux d'emploi féminin augmenterait davantage que le taux masculin. Cette hausse serait comprise entre 11 points de pourcentage en Côte d'Ivoire et 25 points de pourcentage en Tanzanie. Les écarts entre les hommes et les femmes en matière de taux d'emploi diminueraient de près d'un tiers au Rwanda et au Sénégal et de plus de la moitié au Nigeria et en Tanzanie.

Il ne fait aucun doute qu'un tel investissement représente un engagement substantiel par rapport au PIB de chaque pays, mais deux facteurs rendent l'investissement net moins lourd. Premièrement, les recettes fiscales provenant de l'augmentation de l'emploi, des revenus et de la consommation (par le biais de la fiscalité directe et indirecte) réduisent les dépenses annuelles nécessaires. Deuxièmement, l'investissement a des effets multiplicateurs sur le PIB, devenant un numérateur plus faible qu'un dénominateur qui lui s'agrandit. En tenant compte de ces deux facteurs, le besoin annuel net d'investissement en pourcentage du « nouveau » PIB passe de 8 à 5 % au Nigeria et de 14 à 6 % en Tanzanie dans le scénario « amélioré ».

Par ailleurs, ces montants restent importants et nécessiteront des emprunts sur les marchés internationaux ainsi qu'une aide internationale de grande ampleur. Pour de nombreux pays, la question du financement reste le défi crucial de la réalisation des ODD et un point faible des paramètres convenus dans le Programme à l'horizon 2030. Plutôt que d'examiner ce qui est réalisable avec les moyens existants, cette étude se penche sur ce qui doit être fait pour créer l'espace fiscal nécessaire. Cela implique d'étudier les conditions qui permettraient à l'investissement de s'autofinancer au fil du temps, c'est-à-dire de s'équilibrer fiscalement grâce aux recettes supplémentaires générées par l'augmentation de l'emploi maternel, permettant ainsi de combler les écarts de revenus entre les hommes et les femmes au cours de la vie des

parents. Dans le scénario « actuel », l'incidence fiscale moyenne (des cotisations de sécurité sociale des employés et des employeurs, de l'impôt sur le revenu et des impôts indirects) sur le salaire moyen devrait se situer entre 39 et 45 % en Côte d'Ivoire, au Nigeria et au Sénégal pour qu'une mère de trois enfants atteigne le seuil de rentabilité au cours de sa vie professionnelle. Cela implique soit d'augmenter les taux d'imposition, soit d'élargir l'assiette fiscale (ou les deux) en faisant entrer davantage de personnes dans l'emploi formel. C'est un processus qui se fera progressivement. Ces niveaux d'incidence restent inférieurs à ceux observés dans les pays européens. Cependant, au Rwanda et en Tanzanie, l'incidence requise serait encore assez élevée, de l'ordre de 64 à 68 %.

Cette étude est la première du genre à évaluer le coût de l'accès universel à des services d'EPPE de qualité dans les pays d'Afrique subsaharienne. Elle ouvre la voie à d'autres discussions et recherches sur la mise en œuvre et la faisabilité dans le temps de cet objectif important. Elle permet de mieux comprendre les défis à venir et la manière dont les politiques visant à atteindre les ODD doivent passer de stratégies de développement axées sur les exportations à des réformes structurelles internes impliquant la création d'emplois à haut salaire, y compris dans les secteurs liés à la prestation de soins, en tant que moyen efficace de réduire les inégalités entre les hommes et les femmes et d'assurer le bien-être de tous.

The background consists of a solid blue upper half and a solid green lower half. A vertical bar with a light-to-dark gradient runs through the center. In the top-left corner, there is a light blue trapezoidal shape. The word 'INTRODUCTION' is centered horizontally in the blue section, underlined.

# INTRODUCTION

# 1. INTRODUCTION

Le présent rapport plaide en faveur d'importants investissements publics dans des services d'éducation et de protection de la petite enfance (EPPE) dans cinq pays d'Afrique subsaharienne, afin d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) et d'assurer la reprise après la pandémie de COVID-19.

L'étude examine les besoins budgétaires annuels ainsi que les effets directs et indirects sur l'emploi et la fiscalité d'un investissement dans des services de garde d'enfants universels, gratuits et de qualité. Les cinq pays étudiés sont la Côte d'Ivoire, le Nigeria et le Sénégal en Afrique de l'Ouest, ainsi que le Rwanda et la Tanzanie en Afrique de l'Est.

Dans de nombreux pays, le développement de services d'EPPE de qualité devient une priorité pour la réalisation des ODD à l'horizon 2030. Permettre à tous les enfants d'accéder à un enseignement préscolaire de qualité réduirait la pauvreté des enfants, améliorerait les résultats en matière de santé et contribuerait à une meilleure répartition du travail rémunéré et non rémunéré entre les femmes et les hommes.

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence le rôle essentiel de l'éducation et des soins dans le maintien du tissu social d'une économie, et a révélé le sous-investissement chronique et ses conséquences désastreuses sur la vie des gens. La nécessité d'accroître les investissements publics dans les infrastructures sociales – les services de santé, de soins et d'éducation – est largement antérieure à la pandémie, mais celle-ci l'a rendue encore plus pressante. Une infrastructure sociale bien financée offre des avantages à long terme aux enfants et à la société en général en permettant à cette dernière d'exister et de se perpétuer. En outre, sa structure à forte intensité de main-d'œuvre offre de bonnes conditions pour stimuler l'emploi, ce qui est indispensable pour relancer l'économie après les dommages économiques causés par la pandémie de COVID-19 (De Henau et Himmelweit, 2021; Heintz et coll., 2021).

Les stratégies fructueuses en matière de développement de la petite enfance se rapportent à des interventions multiples dans tous les domaines de la prise en charge : protection sociale, protection

de l'enfance, santé, nutrition et éducation (Britto et coll., 2017; Richter et coll., 2017). La littérature associe les services de garde d'enfants de haute qualité à des avantages à long terme et plus larges, tels que la réduction du nombre de cas de retard de croissance (à condition que les structures d'EPPE nourrissent également les enfants), la réduction du risque d'abandon scolaire (y compris pour les enfants plus âgés qui, autrement, pourraient être appelés à surveiller leurs frères et sœurs plus jeunes, manquant ainsi du temps scolaire) et l'augmentation des revenus des parents, qui se cumulent tout au long de la vie (Garcia et coll., 2017; Havnes et Mogstad, 2011, 2014; Babchishin et coll., 2013; Li et coll., 2013; Karoly et coll., 2005; Melhuisch, 2004). Bien que les études empiriques appliquées au contexte africain soient plus limitées, celles qui existent confirment les avantages plus larges de la garde organisée pour le développement de la petite enfance, avec quelques études portant sur le Kenya (Clark et coll., 2021; Clark et coll., 2019; Simeu et coll., 2017) et plus généralement sur les pays du Sud (Samman et coll., 2016; Leroy et coll., 2012).

L'offre de garde d'enfants non parentale permet également aux mères de conserver ou d'occuper un emploi et de gagner décemment leur vie en les libérant d'une partie de leurs contraintes liées à la garde des enfants et en favorisant une plus grande égalité entre les hommes et les femmes dans la répartition des revenus tout au long de la vie (De Henau, 2017, 2019; Garcia et coll., 2017). Par conséquent, il s'agit d'une réponse axée sur l'offre de politiques de relance basées sur la demande en période de sous-emploi chronique ou de récession. En effet, l'investissement dans les services de soins, et la garde d'enfants en particulier, créerait non seulement beaucoup plus d'emplois qu'un investissement équivalent dans des industries à prédominance masculine telles que la construction d'infrastructures physiques, mais il libérerait également certaines des contraintes liées au travail

domestique du côté de l'offre pour occuper ces emplois, plus que l'investissement dans la construction (Kim et coll., 2019 ; De Henau et coll., 2016, 2017).

Comme dans les études précédentes réalisées avec ONU Femmes pour la Macédoine du Nord (De Henau et Mojsoska-Blazevski, 2019), l'Afrique du Sud, la Turquie et l'Uruguay (De Henau et coll., 2018), la méthode employée repose sur une simulation des besoins d'investissement en termes bruts et nets, en tenant compte des effets sur l'emploi et les recettes fiscales. La simulation porte sur une offre universelle de services de garde d'enfants à temps plein, pour tous les enfants avant l'âge primaire (qui est de 6 ans pour tous les pays, sauf le Rwanda, où il est de 7 ans). La fréquentation des centres d'EPPE est supposée commencer à partir de l'âge de 4 mois, implicitement après quatre mois de congé de maternité rémunéré (qui n'est pas chiffré ici).

L'étude adopte une approche ascendante en examinant les besoins de chaque pays et les meilleurs moyens d'y répondre. Elle prend en compte les paramètres nationaux relatifs aux salaires actuels, aux effectifs et aux ratios de personnel, et envisage des scénarios visant à améliorer ces paramètres

conformément aux normes de qualité internationalement reconnues pour l'Afrique. Les différents scénarios de rémunération, de qualification, d'inscription et de taux d'encadrement entraînent différents niveaux de dépenses publiques annuelles nécessaires. L'étude évalue également la création d'emplois qui en résulte dans le secteur ainsi que dans l'économie au sens large.

Enfin, les considérations de financement sont examinées dans le contexte des défis politiques relatifs à la mobilisation de toutes les ressources nécessaires à la mise en œuvre intégrale des ODD (Razavi, 2016). Ce faisant, cette étude suggère une voie vers une plus grande égalité des résultats et pas seulement la simple égalité des chances qui semble imprégner l'esprit des ODD (Esquivel, 2016). Plutôt que d'analyser les effets des politiques publiques actuelles en matière de développement de la petite enfance sur la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, l'étude adopte la position inverse, en examinant les types de politiques (fiscales) et les réformes nécessaires pour atteindre l'égalité des hommes et les femmes dans les résultats.

The image features a solid blue background in the upper half and a solid green background in the lower half. A large, semi-transparent white graphic element, resembling a stylized 'Z' or a series of overlapping curved shapes, spans across both the blue and green areas. The text is centered horizontally and positioned in the blue section. It consists of three lines of white, uppercase, sans-serif text, each line underlined with a thin white horizontal line.

APERÇU DU CONTEXTE  
SOCIO-ÉCONOMIQUE  
DE CHAQUE PAYS

## 2. APERÇU DU CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE CHAQUE PAYS

### Éducation et protection bienveillantes

Les pays africains ont des populations jeunes. Selon les données démographiques des Nations Unies, environ 18 % de la population totale de chacun des cinq pays étudiés ici n'a pas atteint l'âge de la scolarité, contre seulement 6 % environ en Europe. Cela montre d'emblée l'importance et le défi que représente l'accès universel à des services de garde d'enfants de qualité dans ces pays. La plupart des enfants en dessous de l'âge scolaire sont actuellement pris en charge par des membres de la famille, en dehors des structures formelles d'EPPE, en particulier les plus jeunes. L'on estime qu'entre 20 et 35 % des enfants de moins de 5 ans ne bénéficient pas d'une supervision adéquate à la

maison, car ils sont soit laissés seuls, soit confiés à un jeune frère ou une jeune sœur (UNICEF, 2020). Les taux de retard de croissance varient de 17 % au Sénégal à 44 % au Nigeria, tandis que moins de la moitié des jeunes enfants bénéficient d'un environnement d'apprentissage stimulant à la maison (ibid.). Au Rwanda, par exemple, seulement 12 % des mères s'impliquent dans plus de quatre activités d'apprentissage avec leur enfant de 3 ou 4 ans, et seulement 3 % des pères, avec de grandes différences selon le niveau d'éducation des parents (NISR, 2016).

Le tableau 1 indique le taux d'accès aux services d'EPPE formels de haute qualité sur la base des données disponibles les plus récentes de 2015 à 2019.

**TABLEAU 1:**  
**Principaux indicateurs relatifs à la fréquentation et aux effectifs des services d'EPPE**

	Côte d'Ivoire	Nigeria	Rwanda	Sénégal	Tanzanie
Taux net de scolarisation dans l'EPPE formelle (0-2 ans)	0,5 %	5,0 %	1,0 %	0,9 %	s/o
Taux net de scolarisation dans l'EPPE formelle (3-5 ans)	11 %	15,4 %	20,8 %	16 %	20 %
Pourcentage en milieu rural	26 %	s/o	52 %	40 %	s/o
Pourcentage dans les établissements publics	68 %	65 %	62 %	43 %	95 %
Taux net de fréquentation un an avant l'école primaire, quintile inférieur	27 %	25 %	70 %	16 %	44 %
Taux net de fréquentation un an avant l'école primaire, quintile supérieur	82 %	93 %	94 %	61 %	99 %
Ratio enfants/personnel 0-2 ans	11	s/o	s/o	s/o	s/o
Ratio enfants/personnel 3-6 ans	24	80	24	27	74
Pourcentage d'enseignants qualifiés (préscolaire)	71 %	s/o	50 %	38 %	52 %
Pourcentage d'enseignantes	97 %	83 %	85 %	77 %	78 %
Dépenses publiques pour l'enseignement préscolaire (% du PIB)	0,11 %	s/o	0,04 %	0,03 %	0,20 %

Dépenses publiques pour l'enseignement primaire (% du PIB)	1,54 %	s/o	0,88 %	1,53 %	1,66 %
Ratio enfants/enseignant primaire	42	62	57	45	42
Salaire des enseignants principaux (pourcentage PIB/habitant)	282 %	108 %	169 %	221 %	357 %
PIB/habitant en parité de pouvoir d'achat (PPA), USD	5 455	5 349	2 319	3 536	2 770

Source : Voir l'annexe 2 pour plus de détails.

Remarque : La catégorie des 3-5 ans comprend les élèves âgés de 6 ans au Rwanda. Le taux net de scolarisation se réfère aux enfants inscrits ; le taux net de fréquentation tient compte des enfants présents.

Le tableau 1 montre que peu d'enfants de moins de 3 ans ont accès à des structures d'EPPE, que ce soit dans un cadre privé ou public. Pour le groupe d'âge préscolaire (3 ans et plus), le principal groupe visé par la cible 4.2 des ODD<sup>1</sup>, le taux de scolarisation reste faible par rapport aux normes internationales. La plupart des enfants de cette tranche d'âge qui fréquentent les crèches le font dans des structures publiques (surtout en Tanzanie), mais ils sont plus nombreux au Sénégal à fréquenter des structures privées. Sachant que le pourcentage d'enfants vivant en milieu rural est d'environ de moitié en Côte d'Ivoire, au Nigeria et au Sénégal, de près de deux tiers en Tanzanie et de 82 % au Rwanda (UNESCO, 2020), le tableau 1 montre que la scolarisation des enfants est beaucoup plus faible en milieu rural que dans les centres urbains, les premiers représentant une part inférieure à leur part dans la population. La répartition est légèrement moins inégale au Sénégal.

Le quintile de richesse des ménages représente une autre forme d'inégalité. Les enfants du quintile le plus riche sont beaucoup plus susceptibles de participer à un apprentissage organisé dans un centre EPPE un an avant leur entrée à l'école primaire, en comparaison à ceux du quintile le plus pauvre. La différence est trois fois plus importante en Côte d'Ivoire, au Nigeria et au Sénégal. La participation est plus homogène au Rwanda.

Les enfants scolarisés dans des structures d'EPPE au Nigeria et en Tanzanie ne bénéficient pas de niveaux élevés d'encadrement par rapport à leurs pairs en Côte d'Ivoire et au Sénégal. La Côte d'Ivoire se distingue par un ratio enfants/personnel relativement faible (bien qu'il soit supérieur à la réglementation en

vigueur), et la plupart des enseignants sont qualifiés à un niveau adéquat (post-secondaire ou tertiaire).

Les dépenses publiques consacrées à l'enseignement préscolaire sont le signe d'une qualité et d'un taux de scolarisation faibles, même si des différences notables existent entre les cinq pays. Le poids des dépenses liées à l'enseignement préscolaire en Tanzanie est cinq fois plus qu'au Rwanda, ce qui semble servir principalement à payer des salaires relativement élevés au personnel enseignant, malgré des ratios enfants/personnel plus faibles (Mghasse et William, 2016). La différence de dépenses publiques entre ces deux pays reflète également la plus grande scolarisation des enfants dans les établissements publics en Tanzanie par rapport au Rwanda. Les salaires moyens du personnel enseignant au Nigeria sont beaucoup plus faibles par rapport au PIB par habitant que dans les autres pays. Notons que pour le Nigeria, le tableau 1 montre les salaires des enseignants employés dans les établissements fédéraux, qui sont environ cinq fois plus élevés que ceux des établissements financés par les États. Par conséquent, un défi supplémentaire pour le Nigeria sera d'augmenter la rémunération du personnel en plus d'améliorer les ratios enfants/personnel, les qualifications des agents d'encadrement et le taux d'inscription comme dans d'autres pays (Odiagbe, 2015).

Malgré la faiblesse des investissements publics, les gouvernements des cinq pays s'engagent à réaliser l'offre universelle de services de garde d'enfants, car ils reconnaissent le rôle bénéfique du développement organisé de l'apprentissage précoce pour réduire les inégalités sociales et les écarts de réussite scolaire (Borisova et coll., 2020 ; Britto et coll., 2017). Le Sénégal et la Côte d'Ivoire ont solidement établi un enseignement préscolaire subventionné par l'État au cours des deux dernières décennies,

<sup>1</sup> D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire

suivant une approche basée sur l'école et des sections adaptées à l'âge. Au Rwanda, le gouvernement a pour objectif de porter à 45 % le taux d'inscription dans les structures organisées de développement de la petite enfance pour la tranche d'âge 3-6 ans. Il prévoit de réduire de moitié les retards de croissance, qui passeront de 37 % à 19 % d'ici 2024 (NECDP, 2018).

## Emploi et travail

À des degrés divers, ces cinq pays d'Afrique subsaharienne sont caractérisés par des économies agraires et des emplois informels. Le tableau 2 montre que plus d'un tiers des emplois sont dans l'agriculture (deux tiers en Tanzanie) et que près de 90 % des emplois sont informels. Mais l'évolution est rapide,

avec une augmentation de l'emploi formel dans le secteur des services, une réduction de l'emploi dans l'agriculture, et un passage de la production de subsistance et de l'emploi indépendant à des emplois plus salariés dans l'agriculture (OIT, 2020).

Le ratio emploi/population (taux d'emploi) des adultes (âgés de 15 ans et plus), qui comprend les emplois formels et informels pour autant qu'il ne s'agisse pas d'un travail de production pour l'autoconsommation, varie fortement. Il va d'un minimum de 43 % et 44 % respectivement au Sénégal et au Rwanda, respectivement, à un maximum de 82 % en Tanzanie, où l'emploi agricole domine cependant fortement. Les taux d'activité sont généralement plus élevés dans les zones rurales que dans les zones urbaines, sauf au Rwanda.

**TABLEAU 2:**  
**Principaux indicateurs de l'emploi par sexe, 2019**

	Côte d'Ivoire	Nigeria	Rwanda	Sénégal	Tanzanie
Taux d'emploi (emploi/population), population âgée de 15 ans et plus	55 %	49 %	44 %	43 %	82 %
Taux d'emploi (emploi/population), hommes de 15 ans et plus	64 %	54 %	52 %	54 %	86 %
Taux d'emploi (emploi/population), femmes de 15 ans et plus	46 %	44 %	36 %	32 %	78 %
Écart entre les sexes dans le taux d'emploi (points de pourcentage)	17	10	16	22	8
Taux d'emploi (emploi/population), pères de 25 à 54 ans	85 %	75 %	69 %	79 %	97 %
Taux d'emploi (emploi/population), mères de 25 à 54 ans	63 %	57 %	48 %	48 %	87 %
Écart entre les sexes dans le taux d'emploi (points de pourcentage)	22	18	21	31	10
Taux d'emploi (emploi/population), zones rurales (population âgée de 15 ans et plus)	60 %	50 %	41 %	45 %	87 %
Taux d'emploi (emploi/population), zones urbaines (population âgée de 15 ans et plus)	52 %	47 %	55 %	41 %	74 %
Pourcentage d'employés, population générale	27 %	19 %	67 %	35 %	14 %
Pourcentage d'employés, hommes	34 %	23 %	68 %	39 %	18 %
Pourcentage d'employés, femmes	17 %	13 %	66 %	27 %	10 %
Pourcentage de l'emploi formel	93 %	89 %	80 %	93 %	91 %
Pourcentage de personnes employées dans l'agriculture, population générale	40 %	35 %	37 %	30 %	65 %

Pourcentage d'hommes employés dans l'agriculture	46 %	44 %	31 %	34 %	63 %
Pourcentage de femmes employées dans l'agriculture	31 %	24 %	46 %	25 %	67 %
Pourcentage de personnes employées dans l'enseignement, population générale	3,3 %	4,4 %	3,6 %	4,5 %	2,0 %
Pourcentage d'hommes employés dans l'enseignement	4,2 %	5,3 %	3,3 %	5,1 %	1,9 %
Pourcentage de femmes employées dans l'éducation	1,9 %	3,2 %	4,0 %	3,6 %	2,0 %
Pourcentage d'enfants qui travaillent (5-17 ans), filles et garçons	25 %	29 %	4 %	17 %	22 %
Pourcentage de garçons (5-17 ans) qui travaillent	25 %	30 %	4 %	26 %	23 %
Pourcentage de filles (5-17 ans) qui travaillent	25 %	28 %	4 %	9 %	21 %
Salaires moyens des employés (pourcentage du PIB/habitant)	121 %	88 %	96 %	116 %	186 %

Source : Base de données ILOSTAT (OIT, 2020) fondée sur des enquêtes nationales sur l'emploi et la main-d'œuvre.

L'écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes varie de 8 points de pourcentage en Tanzanie à 22 points de pourcentage au Sénégal. L'écart d'emploi entre les hommes et les femmes pour les parents âgés de 25 à 54 ans est plus important que pour l'ensemble de la population adulte, atteignant 31 points de pourcentage au Sénégal. Cela reflète la plus grande quantité de travail non rémunéré effectué par les femmes, notamment pour s'occuper des jeunes enfants. En Tanzanie, les mères semblent combiner emploi et responsabilités familiales plus que dans les autres pays, étant donné leur taux d'emploi est beaucoup plus élevé comparativement aux autres pays. Il convient de noter qu'au Rwanda, le pourcentage de la population qui « travaille », si l'on considère la production agricole destinée à l'autoconsommation, est équivalent aux chiffres de la Tanzanie, avec plus de 80 pour cent de personnes en activité, dont deux tiers dans l'agriculture (OIT, 2020).

Comme l'a clairement indiqué l'Organisation Internationale du Travail (OIT, 2018a), le travail de soins

non rémunéré reste fortement sexué dans toutes les régions du monde. En Afrique, le pourcentage de femmes citant le travail domestique non rémunéré comme principale raison de non-participation à la vie active est presque neuf fois plus élevé que pour les hommes (34 % contre 3,9 %). Parmi l'ensemble des femmes et des hommes dans le monde, les femmes ont consacré deux fois plus de temps que les hommes au travail domestique non rémunéré vers 2012, ce qui n'a pratiquement pas changé depuis 1997. Les hommes ont consacré deux fois plus de temps à un emploi rémunéré que les femmes, ce qui représente une légère diminution depuis 1997 (ibid.). Dans les pays africains pour lesquels les données sur l'emploi du temps sont disponibles, les femmes ayant des enfants de moins de 5 ans consacrent 3,5 fois plus de minutes que les hommes aux travaux domestiques non rémunérés au Ghana et en Afrique du Sud, et 2,5 fois plus en Éthiopie (ibid.). Au Rwanda, l'enquête sur la main-d'œuvre 2019 a montré que les femmes adultes passent deux fois plus de temps à effectuer des tâches domestiques par semaine que les hommes (NISR, 2020).

The image features a large, stylized number '5' in the background. The top half of the '5' is blue, and the bottom half is green. The number is composed of several overlapping, semi-transparent shapes. The text 'MÉTHODES ET DONNÉES' is written in white, uppercase letters, underlined, and positioned in the upper left quadrant of the blue section.

MÉTHODES  
ET DONNÉES

# 3. MÉTHODES ET DONNÉES

Notre étude calcule les dépenses publiques annuelles nécessaires pour fournir une EPPE gratuite, à temps plein et universelle aux enfants d'âge préscolaire, en se basant sur des paramètres spécifiques à chaque pays pour tenir compte des différents contextes. Le modèle est décrit en détail dans une étude réalisée pour le Royaume-Uni (De Henau, 2019) et s'appuie sur des études menées dans d'autres pays avec la même méthode, notamment en Afrique du Sud, en Turquie et en Uruguay (De Henau et coll., 2018) et pour la Macédoine du Nord (De Henau et Mojsoska-Blazevski, 2019).

Même si nous tenons compte des paramètres propres à chaque pays, les simulations de coûts sont essentiellement basées sur un modèle relativement uniforme d'EPPE en collectivité, offrant des activités de soins et d'éducation adaptées à l'âge des enfants pour le développement et l'apprentissage précoce. Cela ne signifie pas qu'il faille adopter un modèle par classe, comme le font de nombreuses écoles maternelles. L'établissement d'accueil peut être envisagé comme un mélange d'environnements d'apprentissage en collectivité, axés sur le jeu, où de multiples aspects de l'éducation et des soins sont développés conformément aux recommandations du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) (Borisova et coll., 2020; Richter et al., 2017). Les structures d'EPPE peuvent prendre différentes formes, en fonction de l'âge de l'enfant et du contexte (rural ou urbain). Les centres urbains tendent à offrir un modèle d'apprentissage préscolaire plus proche de l'école (centre, parfois rattaché à une école). Dans les contextes ruraux, un modèle de structure communautaire est celui des villages qui organisent de manière informelle la prise en charge des enfants entre habitants, les adultes se relayant pour s'occuper des enfants. Ces modèles communautaires reposent toutefois toujours sur la bonne volonté et la disponibilité des encadrants (le plus souvent des femmes) qui doivent jongler avec de multiples tâches. Dans l'ensemble, peu d'enfants fréquentent les structures EPPE, et la forme dominante de garde organisée reste, dans tous les pays, les centres d'accueil préscolaires<sup>2</sup>.

Étant donné que l'accent est mis sur l'élargissement de l'accès à tous les enfants, le modèle part de l'hypothèse d'une structure de jour accueillant une

cinquantaine d'enfants, avec un personnel qualifié s'occupant de différents groupes d'âge pour un nombre donné d'heures par semaine et par an, sans exclure des adaptations spécifiques au contexte local.

## Frais de fonctionnement des installations

Le coût de la prestation dans un centre d'EPPE type dépend de sept éléments principaux :

1. Nombre d'enfants auxquels une place a été offerte (inscription)
2. Heures d'ouverture par semaine (et par an)
3. Le nombre d'enfants par membre du personnel de différentes qualifications (ratio enfants/personnel), qui varie généralement en fonction de l'âge de l'enfant
4. Le temps de travail du personnel, en tenant compte du temps de non-contact (temps passé hors supervision des enfants pour la formation et l'administration), et de la provision pour les remplacements en cas de maladie et de vacances
5. Niveau de rémunération et qualification du personnel (y compris le personnel auxiliaire tel que les cuisiniers, les agents d'entretien et le personnel administratif), y compris pour couvrir les indemnités de maladie et les congés payés
6. Coûts hors personnel (frais généraux - principalement la nourriture pour les repas des enfants)
7. Coûts non annuels pour la construction des installations et de leurs équipements, et pour la formation initiale afin que le personnel obtienne le niveau de qualification nécessaire

<sup>2</sup> Aux fins de notre étude, des consultants nationaux ont étudié les principales caractéristiques des modèles types d'EPPE à l'aide d'une combinaison d'examens de documents officiels, de règles et de rapports émanant des ministères responsables de l'éducation et des affaires familiales et d'entretiens ad hoc avec des prestataires d'EPPE.

Les principaux paramètres appelés à varier dans les différents scénarios sont les taux d'inscription pour les différents groupes d'âge, le niveau de rémunération du personnel qualifié et les ratios enfants/personnel. Un seul ensemble (maximum) d'heures d'ouverture a été retenu. Le temps de contact a été fixé à 45 heures par semaine pendant 50 semaines. Il s'agit de toutes les activités, allant de l'apprentissage par le jeu au repos, que les enfants entreprennent sous la supervision d'un membre du personnel de l'établissement d'EPPE. Nous avons supposé que tous les membres du personnel des centres de garde d'enfants travaillent à temps plein sur une base de 40 heures par semaine, conformément aux horaires de travail type des employés de l'éducation (OIT, 2020). Une heure sur les sept heures de travail a été consacrée au temps sans contact (pour l'administration et la préparation). Les qualifications du personnel de l'EPPE se répartissent comme suit : nous avons considéré que 30 % du personnel (ci-après dénommés « enseignants principaux ») avait obtenu une qualification de niveau licence ou équivalent, avec une formation en pédagogie de l'EPPE, et les 70 % restants (enseignants auxiliaires) une qualification équivalente à deux années d'enseignement post-secondaire. La formation initiale de deux et trois ans des deux types de personnel a été chiffrée dans les simulations.

Compte tenu des nombreuses combinaisons possibles de paramètres, seuls deux scénarios principaux ont été envisagés<sup>3</sup> :

- **Scénario « actuel »** : salaires moyens actuels basés sur les salaires des enseignants du primaire (pour la principale catégorie de personnel diplômé) et les ratios statutaires enfants/personnel
- **Scénario « amélioré »** : rémunération plus élevée du personnel lorsque celle-ci est jugée insuffisante et des ratios enfants/personnel plus faibles, conformément aux normes internationales

Les taux de scolarisation étaient conformes à ceux calculés par l'OIT (2018a) avec 50 % de la population du groupe d'âge le plus jeune après le congé de maternité (de 4 mois à 36 mois environ, ci-après le groupe des 0-2 ans) et 100 % de la population du préscolaire (ci-après le groupe des 3-5 ans, c'est-à-dire les enfants de 3 ans et plus jusqu'à leur

3 L'annexe 3 présente les résultats pour trois scénarios supplémentaires avec différents taux d'inscription, ratios enfants/personnel et niveaux de rémunération.

âge d'entrée à l'école primaire, qui est de 7 ans au Rwanda et de 6 ans dans les autres pays).

En effet, il s'agit d'objectifs ambitieux pour une couverture universelle totale. Ils doivent être considérés comme des objectifs à long terme, avec une mise en œuvre progressive à partir de niveaux très bas, comme le montre le tableau 1. Ces objectifs ne reflètent pas nécessairement les priorités pratiques plus limitées des gouvernements nationaux, mais le modèle fait tout au moins écho aux stratégies officielles de ces pays, qui font allusion à un engagement envers l'universalisme. Les gouvernements de la Côte d'Ivoire et du Sénégal ont tous deux une politique officielle d'accès universel à EPPE pour préparer l'entrée à l'école primaire, bien qu'ils se concentrent principalement sur le groupe d'âge des 3-5 ans. Dans le même ordre d'idées, l'objectif du gouvernement rwandais d'atteindre un taux de scolarisation de 45 % d'ici à 2024 se concentre uniquement sur le groupe d'âge des 3-6 ans, tout en privilégiant une stratégie de EPPE plus hybride pour les enfants de moins de 3 ans, soutenant un mélange de garde à domicile avec l'implication des parents, de contrôles de « santé » à domicile ainsi que certaines activités en milieu collectif (NECDP, 2018).

L'offre universelle d'EPPE pour les très jeunes enfants reste un objectif dans cette étude, car les avantages sont considérables, comme nous l'avons vu plus haut. Étant donné que très peu de jeunes enfants bénéficient actuellement d'un environnement d'apprentissage stimulant, il est impératif de les inclure dans un tel plan. Il est vrai qu'un objectif de couverture de 50 % pour le groupe d'âge le plus jeune n'est pas strictement universel. Il s'agit néanmoins d'une étape intermédiaire ambitieuse vers un tel objectif. Les enfants les plus défavorisés devraient être prioritaires à cet égard, étant donné les avantages sociaux plus importants que cela entraînerait, y compris pour les enfants eux-mêmes (Richter et coll., 2017; Leroy et coll., 2012). L'une des nombreuses manières de concrétiser cette priorité pourrait être de fournir des services d'EPPE en priorité dans les quartiers urbains et les zones rurales les plus pauvres.

Dans le scénario « actuel », les ratios enfants/personnel ont été fixés à environ 7 enfants par agent d'encadrement dans le groupe d'âge 0-2 ans et 20 enfants par agent dans le groupe d'âge 3-5 ans, en tenant compte des exigences légales. Ce chiffre est basé sur les informations de deux pays seulement

qui ont pu les fournir, à savoir la Côte d'Ivoire et le Rwanda (MIGEPROF, 2016; ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, 2015). Dans le scénario « amélioré », les ratios ont été fixés à 5 enfants de 0 à 2 ans par agent et à 15 enfants de 3 à 5 ans par enseignant. Ces ratios améliorés seraient encore légèrement supérieurs à ce que l'on peut trouver dans de nombreux pays européens, mais sont plus importants que ceux de l'hypothèse utilisée par l'OIT (2018a) pour le groupe le plus jeune (10 enfants par agent d'encadrement, ce qui est supérieur aux ratios statutaires). Les ratios étaient les mêmes pour le groupe d'âge supérieur. Compte tenu de l'impact considérable d'une supervision adéquate et de l'implication des enseignants dès le plus bas âge (Huston et coll., 2015), il est logique de modéliser très tôt un ratio enfants/personnel plus important.

Les paramètres du scénario « actuel » reposent sur l'inventaire des salaires des enseignants qualifiés de l'enseignement primaire (qui sera parfois identique à l'enseignement préscolaire, comme en Côte d'Ivoire). Le scénario « amélioré » suppose une augmentation des salaires pour atteindre le niveau de la Côte d'Ivoire, où le personnel enseignant est payé près de trois fois plus que le PIB par habitant et plus de deux fois le salaire moyen des employés.

En Tanzanie, où les salaires des enseignants sont 3,6 fois plus élevés que le PIB par habitant, mais moins de deux fois supérieurs au salaire moyen des employés, nous avons simulé une augmentation des salaires pour atteindre ceux de la Côte d'Ivoire en pourcentage du salaire moyen des employés. Ce chiffre était équivalent au salaire moyen dans l'ensemble du secteur de l'éducation, qui est de 900 000 TZS par mois (NBS, 2019).

Le tableau 3 présente les principaux chiffres relatifs aux objectifs de rémunération actuelle ou augmentée, ainsi que la population cible sur laquelle se fondent les taux d'inscription par groupe d'âge. Dans le scénario « amélioré » (objectif de rémunération augmentée), le personnel diplômé de l'EPPE a atteint des niveaux de rémunération similaires à ceux de ses homologues de l'enseignement primaire et secondaire, au motif que s'occuper de très jeunes enfants pour leur donner les meilleures chances dans la vie devrait être récompensé au même titre qu'enseigner à des adolescents, pour des niveaux de qualification équivalents. Cela correspondait au raisonnement utilisé par l'OIT (2018a), où la modélisation de l'augmentation des investissements dans l'éducation précoce accorde au personnel de l'EPPE des niveaux de salaire similaires à la moyenne du secteur de l'éducation.

**TABLEAU 3:**  
**Données principales des paramètres de simulation**

	Côte d'Ivoire	Nigeria	Rwanda	Sénégal	Tanzanie
Population âgée de 4 mois à 2 ans (milliers)	2 160	17 818	986	1 379	5 082
Population âgée de 3 à 5 ans (milliers)	2 328	19 220	1 401	1 507	5 504
Salaire mensuel brut moyen d'un enseignant primaire diplômé (devise nationale)	315 127	65 000	72 487	156 098	767 112
Salaire mensuel moyen d'un enseignant primaire diplômé (USD PPA)	1 283	480	233	651	823
En pourcentage du PIB par habitant	282 %	108 %	121 %	221 %	357 %
En pourcentage du salaire moyen des employés	233 %	123 %	125 %	191 %	191 %
Salaire mensuel augmenté cible (devise nationale)	315 127	170 516	169 720	199 470	934 730
Salaire mensuel augmenté cible (USD PPA)	1 283	1 258	546	832	1 003
Salaire mensuel des enseignants de l'enseignement supérieur (devise nationale)	479 874	170 516	296 933	308 235	934 730
Salaire mensuel des enseignants de l'enseignement supérieur (USD PPA)	1 954	1 258	955	1 286	1 003

Source : ILOSTAT (OIT, 2020) et les bureaux nationaux de statistiques (voir l'annexe 2 pour plus de détails).

Le personnel auxiliaire/de soutien (pour la cuisine, l'administration, le nettoyage, les réparations) a été comptabilisé à raison de deux employés à temps plein par établissement, payés au salaire moyen.

Les principaux frais généraux comprennent la fourniture de deux repas par jour et par enfant, sur la base d'estimations de prix effectuées en Côte d'Ivoire, le seul pays pour lequel nous avons pu recueillir des informations fiables sur les coûts de cantine (dans des établissements privés). Les coûts des repas pour les autres pays ont été estimés en tenant compte des différences moyennes en termes de prix pour les produits d'épicerie entre les villes représentatives de chaque pays<sup>4</sup>. Nous avons ainsi obtenu un coût moyen de 0,70 USD par repas pour la Côte d'Ivoire, 0,67 USD au Sénégal, 0,45 USD en Tanzanie et 0,41 USD au Nigeria et au Rwanda (tous ces chiffres ne tiennent pas compte des frais de personnel). Les frais généraux ont été évalués à trois fois ce montant par jour et par enfant (deux tiers pour la nourriture et un autre tiers pour les autres coûts tels que les jouets, la papeterie, l'électricité et l'entretien général). Le rapport entre ces coûts et les dépenses de personnel a été comparé avec le rapport entre les intrants intermédiaires et les dépenses de personnel dans la matrice de comptabilité sociale de chaque pays.

L'investissement annuel nécessaire au gouvernement pour couvrir tous les frais de fonctionnement (dans l'hypothèse d'une offre gratuite financée par l'État) correspond à la somme des frais de personnel et des frais généraux pour l'ensemble des établissements. L'année de référence étant 2019, les résultats des estimations de coûts doivent être interprétés en termes réels aux prix de 2019.

## Coûts de construction et de formation

Outre ces dépenses récurrentes, des investissements initiaux sont nécessaires pour construire des établissements d'EPPE et former le personnel

4 En utilisant le site de comparaison de prix Numbeo (<https://www.numbeo.com/cost-of-living/in/Abidjan>) avec Abidjan comme référence et d'autres capitales/grands centres urbains à titre de comparaison (Lagos, Dar es-Salaam et Dakar), sauf pour le Rwanda où Gisenyi a été choisi comme plus représentatif étant donné la part beaucoup plus importante de la population rwandaise dans les petites villes et les villages.

au niveau de qualification adéquate. Nous avons anticipé d'importantes dépenses en amont pour ces catégories d'investissement compte tenu des ambitions. Il ne s'agit pas à proprement parler de paiements uniques, car la construction s'étalera sur quelques années et s'accompagnera d'un enrôlement progressif. Mais ils peuvent être comptabilisés comme des investissements pour l'année 0, avec un amortissement sur 20 à 30 ans. Nous avons appliqué une période d'amortissement de 20 ans pour donner une idée des dépenses annualisées. De la même manière, la formation des nouveaux enseignants doit se faire en amont. Pour cet exercice de calcul des coûts, cependant, nous avons réparti les coûts annuellement sur la carrière moyenne d'un agent d'EPPE.

Les coûts de construction recueillis auprès de différentes sources nationales ont montré des niveaux élevés de similitude en Côte d'Ivoire, au Rwanda et au Sénégal, avec environ 220 USD par mètre carré. L'étude a supposé une surface généreuse de 10 mètres carrés par enfant (soit 500 mètres carrés, espace extérieur compris, pour un établissement accueillant 50 enfants)<sup>5</sup>.

Pour les coûts de formation, nous avons simplement calculé le nombre d'enseignants nécessaires et leur salaire pour chaque nouvel agent d'encadrement à former. Le ratio moyen étudiant/professeur était d'environ 25 (UNESCO, 2020), et nous avons considéré que les professeurs perçoivent le salaire moyen de l'enseignement supérieur (tableau 3). Le temps total de formation a été calculé sur l'ensemble de la période d'apprentissage du personnel de l'établissement d'EPPE (deux ans pour les assistants et trois ans pour les encadrants principaux). Le temps total de formation par personnel a ensuite été amorti sur 20 ans, puisque les résultats de la formation accompagneront les personnes chargées de la garde des enfants tout au long de leur carrière. Ce temps de formation annualisé a ensuite été inclus en équivalent temps plein dans le temps de travail total annuel du personnel de l'établissement d'EPPE. Cela se résume à un pourcentage du temps du personnel de formation comptabilisé annuellement qui est d'environ 1 % du temps annuel total du personnel des structures d'EPPE.

5 Pour un exemple intéressant d'un modèle innovant d'architecture sociale au Rwanda, voir <https://www.activesocialarchitecture.com/pre-primaries> ou <https://www.activesocialarchitecture.com/ecd-f-centers>.



# EFFETS SUR L'EMPLOI

## 4. EFFETS SUR L'EMPLOI

L'emploi généré par l'investissement dans l'accueil universel des enfants va au-delà de la dotation en personnel des structures d'accueil ou des effets directs sur l'emploi. Des emplois indirects sont générés par l'augmentation de la demande d'intrants pour le secteur de la garde d'enfants (nourriture, électricité, produits manufacturés, etc.). L'augmentation de l'emploi génère des revenus plus élevés pour les ménages si ces nouveaux emplois sont occupés par des personnes auparavant sans emploi ou sous-employées ou qui passeraient d'un emploi informel à un emploi formel avec des salaires plus élevés. Par conséquent, la consommation augmentera dans l'économie. Cela génère une demande supplémentaire pour la production nationale des différentes industries et donc des emplois supplémentaires, appelés emplois induits, qui génèrent eux-mêmes d'autres augmentations par des effets multiplicateurs.

Afin d'évaluer cette augmentation potentielle de l'emploi indirect et induit, nous avons effectué une analyse des multiplicateurs basée sur la matrice de comptabilité sociale (MCS), très similaire à l'analyse des multiplicateurs d'entrées-sorties utilisée dans les études précédentes sur l'investissement dans les services de garde d'enfants (De Henau et coll., 2018; De Henau et Mojsoska-Blazewski, 2019; De Henau, 2019). Les MCS sont des tableaux entrées-sorties élargis dans lesquels les relations entre les secteurs de l'économie, autres que les industries produisant des biens et des services, sont estimées à l'aide d'une série de micro-enquêtes sur les ménages et l'emploi et de données de comptabilité nationale (Boulanger et coll., 2017; IFPRI, 2017).

Les données MCS étaient disponibles pour les années suivantes pour chaque pays : 2013 pour la Côte d'Ivoire (INS, 2018); 2006 pour le Nigeria (Manson et coll., 2014)<sup>6</sup>; 2011 pour le Rwanda (IFPRI,

2014); 2014 pour le Sénégal (Boulanger et coll., 2017) et 2015 pour la Tanzanie (IFPRI, 2017).

Les multiplicateurs d'emploi dérivés de la MCS ont été appliqués à la création d'emplois directs calculée dans la section précédente, avec quelques modifications pour tenir compte des différences de salaires entre le secteur de l'éducation dans son ensemble (par rapport au PIB par habitant de l'année de la MCS respective) et les établissements d'EPPE fictifs. La méthode d'ajustement est décrite dans les travaux de De Henau et Himmelweit (2020). Elle montre que les multiplicateurs d'emploi globaux seront réduits si des salaires plus bas sont versés (pour un nombre donné d'emplois directs créés), étant donné la baisse des dépenses des ménages qui en résulterait, bien que ce ne soit pas en proportion exacte de l'écart salarial.

### Effets budgétaires à court terme de la création d'emplois

Les calculs effectués sur la MCS ont donné une indication du total des recettes fiscales générées par ces cycles d'investissements et d'augmentation de l'activité économique. Pour avoir une idée des retours fiscaux récurrents générés par les investissements dans la garde d'enfants, nous avons calculé les recettes fiscales indirectes (principalement des taxes sur les ventes, mais aussi des taxes à l'importation) en tant que pourcentage du revenu des ménages en utilisant les données de la MCS pour chaque pays et en les appliquant aux revenus bruts moyens des nouveaux emplois créés.

Les impôts directs tels que l'impôt sur le revenu et les cotisations sociales ont été calculés directement en appliquant le barème de l'impôt sur le revenu de 2019 de chaque pays aux revenus bruts des différentes catégories de personnel (enseignants principaux, assistants et personnel d'appui). Les impôts directs perçus sur les revenus des emplois hors du secteur de l'EPPE ne s'appliquent qu'aux personnes ayant un emploi formel. Nous avons supposé que tous les emplois non liés à la garde d'enfants étaient rémunérés au salaire moyen de tous les employés

<sup>6</sup> Nous n'avons pas pu obtenir une version plus récente de la MCS 2006 du Nigeria. Les résultats pour le Nigeria doivent donc être interprétés avec plus de prudence, étant donné les changements probablement importants dans la composition de l'économie au cours des 14 dernières années. Les principaux effets multiplicateurs sont toutefois qualitativement similaires à ceux de la Côte d'Ivoire et du Sénégal.

(formels et informels), mais qu'aucun des emplois informels ne payait d'impôt sur le revenu ou de cotisations sociales, conformément à la définition standard de l'OIT. La part de l'emploi informel dans l'emploi total présentée dans le tableau 2 a été obtenue auprès de l'OIT (2018b).

Les recettes fiscales générées par les investissements détermineront les besoins de financement à court terme provenant d'autres sources, de l'emprunt à l'aide internationale. Il est peu probable que la fiscalité fournisse un financement suffisant dans l'ensemble, étant donné la prédominance de l'économie informelle. Au fil du temps, on s'attend à ce que de nombreuses personnes renforcent leur attachement au marché du travail formel, en particulier les mères qui étaient auparavant largement exclues d'un emploi rémunéré en raison de leurs responsabilités en matière de garde d'enfants. Cela permettra d'élargir l'assiette fiscale.

Nous avons, dans un premier temps, calculé le besoin net de financement restant si tous les emplois étaient formels et fournissaient donc la totalité des impôts sur le revenu et des cotisations sociales. Il est malgré tout peu probable que l'objectif soit atteint, étant donné la faible incidence fiscale moyenne, même sur les emplois formels. Dans un deuxième temps, nous avons calculé l'incidence fiscale moyenne nécessaire sur tous les emplois (en supposant qu'ils sont maintenant tous devenus formels) pour que l'investissement annuel dans la garde d'enfants soit entièrement couvert par les recettes fiscales directes et indirectes sur les emplois créés.

## Effets fiscaux longitudinaux de la réduction de l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes

Dans des études antérieures, nous avons estimé un seuil de rentabilité budgétaire théorique découlant de la suppression de l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes sur l'ensemble de la vie professionnelle (De Henau et Mojsoska-Blazevski, 2019). Il s'agit du nombre minimum d'années d'emploi à temps plein et à plein salaire qu'une mère-type de deux enfants devrait rattraper (par rapport aux pères) pour que l'investissement total

dans la garde de ses deux enfants (c'est-à-dire environ 11 ans de garde au total) soit recouvré au cours de sa vie active. Pour que cela se traduise par un seuil de rentabilité réalisable au cours d'une vie professionnelle type, l'incidence fiscale sur les revenus ne peut être trop faible<sup>7</sup>. Ce n'était pas le cas dans les cinq pays étudiés ici. Compte tenu de la faible incidence fiscale sur tous les emplois, combinée à une forte prévalence de l'emploi informel, on s'attendait à ce que les impôts générés par l'augmentation de l'emploi et des revenus d'une mère type restent substantiellement faibles. Pour surmonter cette difficulté, il a fallu envisager de manière légèrement différente l'effet de la réduction de cet écart entre les hommes et les femmes.

Au lieu de calculer le nombre d'années nécessaires pour atteindre l'équilibre fiscal pour une incidence fiscale moyenne donnée, nous avons calculé l'incidence fiscale moyenne minimale requise pour atteindre l'équilibre dans le cadre d'une vie active type de 35 ans (après la première naissance). De plus, contrairement aux études précédentes, nous avons supposé qu'une mère avait en moyenne trois enfants et non deux. Les résultats dépendront principalement des écarts de salaires moyens entre les hommes et les femmes, et de l'écart du taux d'emploi des mères et des pères. Compte tenu des impôts directs et indirects, ainsi que des cotisations sociales versées par les employeurs, une incidence fiscale marginale totale pouvant atteindre 50-60 % semble réalisable à terme. Il s'agit du type d'incidence fiscale combinée observé dans de nombreux pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2020).

7 Dans cette étude, l'incidence fiscale est calculée comme la moyenne de l'impôt sur le revenu, des cotisations sociales et des impôts indirects (sur la consommation) des ménages en pourcentage du salaire brut moyen.

The image features a large, stylized letter 'R' that spans across a horizontal split background. The top half of the background is a vibrant blue, and the bottom half is a bright green. The 'R' is composed of several overlapping, semi-transparent shapes in various shades of blue and green, creating a layered, modern aesthetic. The word 'RÉSULTATS' is written in white, uppercase, sans-serif font across the blue section, positioned to the left of the vertical stem of the 'R'.

# RÉSULTATS

# 5. RÉSULTATS

## Effets sur l'emploi

Sur la base des résultats de l'analyse des multiplicateurs fondée sur la MCS, les tableaux 4 et 5 indiquent le nombre total d'emplois qui pourraient être créés dans le secteur de l'EPPE et d'autres secteurs, en distinguant l'agriculture d'une part et les autres secteurs non agricoles d'autre part, en précisant le pourcentage de femmes dans chaque catégorie d'emploi. Le tableau 4 montre les résultats pour le scénario « actuel » avec le ratio statutaire enfants/personnel par groupe d'âge et les niveaux de salaires actuels. Le tableau 5 montre les résultats pour le scénario « amélioré », avec de meilleurs ratios enfants/personnel et une rémunération plus élevée.

L'analyse des résultats du tableau 4 montre que la création d'emplois dans l'EPPE serait substantielle. Le secteur représenterait entre 4 et 7 % de l'emploi total (ancien et nouveau). En supposant que les rapports entre les hommes et les femmes restent inchangés, la plupart de ces emplois seraient occupés par des femmes, qui constituent la majorité des enseignants actuels de l'EPPE<sup>8</sup>. Il s'agit d'une étape importante pour rendre l'économie rémunérée plus solidaire, c'est-à-dire une économie dans laquelle les soins sont partagés plus équitablement entre la société et les individus (De Henau et Himmelweit, 2021).

**TABLEAU 4:**  
**Création d'emplois dans le scénario « actuel »**

	Côte d'Ivoire	Nigeria	Rwanda	Sénégal	Tanzanie
Secteur de l'EPPE	516 504	4 262 800	273 110	331 995	1 218 183
En pourcentage de l'emploi total	6 %	7 %	6 %	7 %	4 %
Pourcentage de femmes	88 %	79 %	79 %	74 %	75 %
Autres secteurs : non agricoles	263 568	2 539 432	206 384	203 920	2 211 788
Pourcentage de femmes	47 %	60 %	32 %	47 %	21 %
Autres secteurs : agriculture	181 250	2 639 907	482 464	146 263	1 676 985
Pourcentage de femmes	35 %	39 %	59 %	34 %	89 %
Total des emplois créés	961 322	9 442 139	961 958	682 178	5 106 956
Pourcentage global de femmes	67 %	62 %	59 %	57 %	56 %
Variation du taux d'emploi (points de pourcentage)					
Population générale	6	8	13	7	16
Hommes	4	6	11	7	14
Femmes	9	10	15	12	17
Variation de l'écart d'emploi entre les sexes (points de pourcentage)	-5	-4	-4	-5	-4
En pourcentage de l'écart d'emploi actuel entre les sexes	-26 %	-43 %	-24 %	-24 %	-43 %

Source : Calculs basés sur les données nationales de la MCS et les enquêtes sur l'emploi.

Les principaux résultats de ce tableau portent sur les effets sur l'emploi hors secteur de l'EPPE. Ceux-ci sont présentés en distinguant les emplois créés dans l'agriculture de ceux des autres secteurs. À

l'exception du Nigeria et du Rwanda, davantage d'emplois seraient créés dans les secteurs non agricoles que dans l'agriculture. La création totale d'emplois varie selon les pays par rapport à la

population âgée de 15 ans et plus. L'augmentation du taux d'emploi (en points de pourcentage) varie de 6 points en Côte d'Ivoire à 16 points en Tanzanie.

L'augmentation des taux d'emploi varie selon le sexe, les femmes étant plus susceptibles d'accéder à de nouveaux emplois que les hommes, bien que les hommes et les femmes voient leur taux d'emploi augmenter de manière significative. L'écart d'emploi entre les hommes et les femmes serait également réduit de 4 à 5 points de pourcentage, soit une réduction d'environ un quart en Côte d'Ivoire, au Rwanda et au Sénégal, et de 43 % au Nigeria et en Tanzanie.

Le taux d'emploi en Tanzanie est déjà relativement très élevé (82 %, voir le tableau 2), de sorte qu'à première vue, il peut sembler irréaliste que l'économie

absorbe de telles augmentations. Toutefois, comme dans d'autres pays, de nombreuses femmes sont sous-employées. Les taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre en Tanzanie, tels qu'ils sont calculés par l'OIT – c'est-à-dire la part des personnes disponibles pour un travail ou des heures supplémentaires mais qui n'en bénéficient pas actuellement – sont d'environ 18 % au total et de 19 % pour les femmes (OIT, 2020). Cela n'inclut pas les femmes effectuant exclusivement des tâches domestiques, qui ne seraient pas considérées comme de la main-d'œuvre potentielle selon la définition de l'OIT. Les personnes employées dans l'agriculture constituent la majorité des emplois rémunérés et elles travaillent en moyenne deux fois moins d'heures chaque semaine que les employés du secteur des services (OIT, 2020).

**TABLEAU 5:**  
**Création d'emplois dans le scénario « amélioré »**

	Côte d'Ivoire	Nigeria	Rwanda	Sénégal	Tanzanie
Secteur de l'EPPE	657 686	5 427 858	345 486	422 599	1 550 973
En pourcentage de l'emploi total	7 %	7 %	7 %	9 %	5 %
Pourcentage de femmes	90 %	79 %	81 %	75 %	76 %
Autres secteurs : non agricoles	358 785	5 702 674	332 847	294 620	3 312 235
Pourcentage de femmes	47 %	60 %	32 %	47 %	21 %
Autres secteurs : agriculture	246 729	5 928 307	778 097	211 319	2 511 348
Pourcentage de femmes	35 %	39 %	59 %	34 %	89 %
Total des emplois créés	1 263 200	17 058 839	1 456 430	928 538	7 374 557
Pourcentage global de femmes	67 %	59 %	58 %	57 %	56 %
Variation du taux d'emploi (points de pourcentage)					
Population générale	8	15	19	10	23
Hommes	5	12	17	9	20
Femmes	11	18	22	16	25
Variation de l'écart d'emploi entre les sexes (points de pourcentage)	-6	-6	-5	-7	-5
En pourcentage de l'écart actuel entre les sexes en matière d'emploi	-35 %	-56 %	-31 %	-31 %	-56 %

Source : Calculs basés sur les données nationales de la MCS et les enquêtes sur l'emploi.

Dans le scénario le plus généreux, avec des ratios enfants/personnel et des salaires améliorés, les effets sur l'emploi sont amplifiés (tableau 5). Dans ce cas, le secteur de l'EPPE représenterait entre 5 et 9 % de l'emploi total, et 75 à 90 % des emplois seraient occupés par des femmes. Tous ces emplois

sont formels. L'augmentation de l'emploi global reflète l'augmentation dans le secteur de l'EPPE (avec la même remarque concernant la Tanzanie). Dans les quatre autres pays, le taux d'emploi féminin augmenterait entre 11 points de pourcentage en Côte d'Ivoire et 22 points au Rwanda, ce qui

réduirait l'écart d'emploi entre les sexes de près d'un tiers (et de moitié au Nigeria).

Outre l'investissement annuel dans l'EPPE, la création d'emplois découle également de l'investissement dans l'industrie de la construction pour bâtir de nouvelles infrastructures. Les emplois indiqués dans le tableau 6 sont annualisés, en supposant que l'investissement dans la construction

est amorti sur une période de 20 ans. Autrement dit, que les infrastructures soient construites en un an ou en 20 ans, l'emploi total créé est réparti sur la période de 20 ans, de sorte que les chiffres du tableau 6 représentent des emplois annuels. La construction des infrastructures nécessite beaucoup moins d'emploi que pour leur fonctionnement. Les emplois créés concerneront principalement les hommes, notamment au Nigeria.

**TABLEAU 6:**  
**Création d'emplois grâce aux investissements dans la construction**

	Côte d'Ivoire	Nigeria	Rwanda	Sénégal	Tanzanie
Emplois dans le secteur de la construction	14 491	352 016	21 324	9 370	21 955
Emplois dans d'autres secteurs	55 871	626 087	131 753	44 821	411 668
Pourcentage d'emplois féminins dans la création globale d'emplois	32 %	27 %	44 %	34 %	47 %

Source : Calculs basés sur les données nationales de la MCS et les enquêtes sur l'emploi.

## Besoins annuels en investissements bruts et nets

Cette section examine les résultats des calculs en termes d'investissement annuel brut requis – la somme de tous les coûts de fonctionnement des infrastructures – et les besoins de financement nets, une fois prises en compte la création d'emplois et les recettes fiscales connexes.

Dans les tableaux 7 et 8 sont donnés les résultats de cette étude pour les différents scénarios « actuel » et « amélioré », respectivement. Les trois premières lignes des tableaux indiquent l'investissement annuel total nécessaire au fonctionnement des nouvelles infrastructures (y compris les coûts de formation), en millions d'unités monétaires nationales et en millions d'USD, ainsi qu'en pourcentage du PIB<sup>8</sup>. La ligne suivante montre l'investissement annuel par enfant pour l'EPPE, exprimé en pourcentage du PIB par habitant, afin de donner une idée de l'engagement requis pour une prise en charge de haute qualité.

<sup>8</sup> Les montants des investissements nécessaires à la construction sont indiqués dans les résultats globaux de l'annexe 3. Ils ne représentent qu'une petite fraction des coûts annuels de fonctionnement.

Les résultats du tableau 7 indiquent que l'investissement est important dans tous les pays. Il se situe entre 4 et 10 % du PIB avec les variations entre les pays reflétant principalement les niveaux des salaires des enseignants par rapport aux salaires moyens et le nombre d'enfants scolarisés par rapport à la population totale. L'effort budgétaire plus faible (plus élevé) au Nigeria (en Tanzanie) reflète les niveaux de salaire moyens du personnel de l'EPPE bien inférieurs (supérieurs) à ceux des autres pays, en pourcentage du PIB par habitant (voir tableau 1). Néanmoins, les dépenses annuelles nécessaires pour répondre aux besoins de la moitié du groupe d'âge de 0 à 2 ans et de la totalité du groupe d'âge de 3 à 5 ans restent importantes dans tous les pays. Ces résultats sont difficilement comparables au niveau des dépenses actuelles des gouvernements pour l'enseignement préscolaire (tableau 1). L'investissement multiplierait les dépenses actuelles par 50 en Tanzanie et par 250 au Sénégal. Trois grandes raisons expliquent cela : premièrement, une augmentation massive de la scolarisation, qui est actuellement presque inexistante pour le groupe d'âge le plus jeune; deuxièmement, une nette amélioration des ratios enfants/enseignants et du niveau de rémunération, étant donné que l'offre actuelle n'atteint pas les exigences légales dans de nombreux cas; et troisièmement, l'hypothèse d'une garde

d'enfants entièrement subventionnée par l'État et fournie gratuitement sur place, contrairement à l'offre actuelle dans de nombreuses structures.

Le besoin de financement net sera toutefois moins élevé, étant donné l'augmentation des recettes fiscales découlant de la création d'emplois tant dans le secteur de l'EPPE que dans l'économie en général. Le déficit de financement net indiqué dans le tableau 7 représente le besoin de financement net une fois prises en compte les recettes fiscales directes et indirectes<sup>9</sup>. Compte tenu de la forte prévalence de

l'emploi informel, les recettes fiscales directes (provenant de l'impôt sur le revenu et des cotisations de sécurité sociale) proviennent principalement des emplois créés dans le secteur de l'EPPE, car le modèle suppose qu'il s'agit d'emplois formels. En revanche, les recettes fiscales indirectes s'appliquent à tous les nouveaux emplois générés, qu'ils soient formels ou non. Nous avons utilisé le ratio des taxes totales sur les ventes et les importations dans les tableaux de la MCS, exprimé en pourcentage du revenu total des ménages, pour estimer l'incidence moyenne des impôts indirects sur les revenus bruts.

**TABLEAU 7:**  
**Besoins annuels d'investissements bruts et nets, scénario « actuel »**

	Côte d'Ivoire	Nigeria	Rwanda	Sénégal	Tanzanie
<b>Coût annuel brut (devise nationale, millions)</b>	<b>2 497 226</b>	<b>5 695 644</b>	<b>713 331</b>	<b>1 005 363</b>	<b>14 913 257</b>
Coût annuel brut (millions USD)	4 262	17 525	793	1 716	6 483
<b>Pourcentage du PIB</b>	<b>7 %</b>	<b>4 %</b>	<b>8 %</b>	<b>7 %</b>	<b>10 %</b>
Coût par enfant					
Pourcentage du PIB par habitant	55 %	28 %	52 %	54 %	72 %
Recettes fiscales directes (devise nationale, millions)	249 232	750 548	53 220	156 666	4 661 443
Recettes fiscales indirectes (devise nationale, millions)	281 293	115 790	20 906	116 178	1 227 889
Déficit net de financement (devise nationale, millions)	1 927 845	4 829 305	635 646	728 497	8 727 407
Déficit net de financement (USD, millions)	3 290	14 859	707	1 243	3 794
Pourcentage du PIB	6 %	3 %	7 %	5 %	6 %
Hausse du PIB	13 %	8 %	17 %	10 %	18 %
<b>Déficit de financement net (en pourcentage du nouveau PIB)</b>	<b>5,0 %</b>	<b>3,1 %</b>	<b>6,0 %</b>	<b>4,8 %</b>	<b>5,1 %</b>
<b>Pourcentage d'autofinancement</b>	<b>23 %</b>	<b>15 %</b>	<b>11 %</b>	<b>28 %</b>	<b>41 %</b>
Pourcentage d'autofinancement si tous les nouveaux emplois sont formels	25 %	21 %	12 %	32 %	69 %
Incidence fiscale actuelle (nouveaux emplois)	24 %	14 %	11 %	32 %	21 %
Incidence fiscale si tous les nouveaux emplois sont formels	27 %	19 %	12 %	37 %	35 %
Incidence fiscale nécessaire pour atteindre le seuil de rentabilité	115 %	91 %	105 %	116 %	53 %

Remarque : L'année de référence pour toutes les valeurs de prix est 2019.

<sup>9</sup> Nous avons soustrait le montant des dépenses publiques actuelles pour l'enseignement préscolaire existant afin d'éviter un double comptage.

Exprimé en pourcentage du PIB, le déficit net de financement est encore plus faible si l'on tient compte du multiplicateur du PIB. En effet, la relance de l'emploi et de la consommation augmentera le volume du PIB et réduira ainsi relativement la charge financière. La ligne « Hausse du PIB » du tableau 7 montre une augmentation significative du volume du PIB, allant de 8 % au Nigeria à 17 % au Rwanda et 18 % en Tanzanie. Par rapport à l'investissement annuel brut, le besoin d'investissement net (c'est-à-dire le déficit de financement net en pourcentage du nouveau PIB) est réduit de moitié en Tanzanie, passant de 10 à 5 % du PIB. Sur l'investissement brut, 41 % seraient récupérés par les recettes fiscales chaque année dans ce pays. Si tous les nouveaux emplois non agricoles créés étaient traités comme des emplois formels, l'investissement annuel pour l'EPPE en Tanzanie serait récupéré à 69 %. Les résultats sont moins encourageants dans les autres pays en raison d'une incidence fiscale plus faible et de salaires plus bas dans les industries hors EPPE, même si ces emplois devenaient formels. En Côte d'Ivoire et au Rwanda, le pourcentage de l'investissement qui s'autofinance augmenterait à peine si tous les nouveaux emplois non agricoles étaient effectivement formalisés (de 11 à 12 % au Rwanda).

L'effort budgétaire nécessaire pour combler l'écart est indiqué dans les trois dernières lignes du tableau 7. La troisième et dernière ligne indique l'incidence fiscale moyenne actuelle (le pourcentage des impôts directs et indirects perçus dans les revenus totaux de l'ensemble des nouveaux emplois). La ligne suivante montre l'incidence fiscale moyenne de tous ces nouveaux emplois si ces des secteurs non agricoles deviennent tous formels. La différence entre ces deux lignes est faible, sauf en Tanzanie, où le secteur de l'éducation a un multiplicateur d'emplois non agricoles plus important que dans les autres pays (60-80 % plus élevé).

La dernière ligne montre l'incidence fiscale moyenne requise sur tous ces nouveaux emplois (en supposant que tous les emplois non agricoles sont formels) pour que l'investissement brut annuel s'autofinance. Celle-ci est inatteignable en Côte d'Ivoire, au Rwanda et au Sénégal, à plus de 100 %, mais elle est à portée de main en Tanzanie, à 53 %.

Même dans les autres pays pour lesquels nous avons fait des estimations dans des études antérieures, tous avec une incidence fiscale moyenne plus élevée et un emploi informel plus faible, le pourcentage « d'autofinancement » de l'investissement brut annuel n'a jamais été proche de 100 % (De Henau et Mojsoska-Blazevski, 2019; De Henau et coll., 2018) et aurait donc également nécessité des hausses d'impôts importantes<sup>10</sup>. Du fait des salaires inférieurs dans l'ensemble de l'économie par rapport aux salaires estimés de l'EPPE, d'une faible incidence fiscale, même sur les emplois formels, et d'une population infantile beaucoup plus nombreuse, l'investissement dans les services d'EPPE en Afrique subsaharienne est une entreprise totalement différente. En tout état de cause, les avantages, comme nous l'avons vu plus haut, doivent être évalués sur des bases très différentes de celles des rendements purement fiscaux, plus encore que dans d'autres pays.

Par conséquent, il est toujours utile d'examiner pour ces pays quelques indications sur la viabilité budgétaire, fondées sur les effets longitudinaux sur l'emploi et la fiscalité. Comme nous l'avons expliqué dans la section consacrée à la méthodologie, cela peut être représenté par l'estimation d'un revenu fiscal théorique provenant des gains de l'emploi maternel et de la réduction progressive des écarts de revenus entre hommes et femmes tout au long de la vie causés par les inégalités en matière de travail domestique. Ce point est abordé dans la section suivante. Avant cela, il convient d'ajouter les principaux résultats synthétiques du scénario « amélioré » (tableau 8) pour les comparer au scénario « actuel » (tableau 7).

<sup>10</sup> Sauf peut-être au Royaume-Uni, où les simulations ont pris en compte la réduction des dépenses liées aux prestations de sécurité sociale sous condition de ressources et d'assurance chômage (De Henau, 2019).

TABLEAU 8:

**Besoins annuels en investissements bruts et nets - scénario « amélioré » (résumé)**

	Côte d'Ivoire	Nigeria	Rwanda	Sénégal	Tanzanie
Coût annuel brut (devise nationale, millions)	3 023 507	11 255 128	1 030 073	1 322 025	19 983 576
Pourcentage du PIB	9 %	8 %	11 %	10 %	14 %
Déficit net de financement (devise nationale, millions)	2 263 373	8 600 525	820 396	859 338	10 592 122
Pourcentage du PIB	7 %	6 %	9 %	6 %	7 %
Hausse du PIB	15 %	15 %	24 %	14 %	24 %
Déficit de financement net (en pourcentage du nouveau PIB)	5,7 %	5,1 %	7,3 %	5,5 %	5,9 %
Pourcentage d'autofinancement	25 %	24 %	20 %	35 %	47 %
Pourcentage d'autofinancement si tous les nouveaux emplois sont formels	28 %	30 %	21 %	40 %	77 %
Incidence fiscale nécessaire pour atteindre le seuil de rentabilité	102 %	71 %	80 %	99 %	47 %

Remarque : L'année de référence pour toutes les valeurs de prix est 2019. Les résultats détaillés sont présentés à l'annexe 3.

Compte tenu des ratios enfants/personnel et de la rémunération du personnel plus généreux dans le scénario « amélioré », il n'est pas surprenant de constater un bond de l'investissement annuel brut requis, par rapport au scénario « actuel ». Alors que dans tous les pays, le ratio enfants/personnel est abaissé de la même manière (passant de 7 enfants âgés de 0 à 2 ans par agent à 5, et de 20 enfants âgés de 3 à 5 ans à 15), les changements dans les niveaux de salaire varient entre les pays. Les salaires du personnel de l'EPPE ne bougent pas en Côte d'Ivoire, car ils servent de référence pour les salaires déjà « élevés » dans l'éducation (par rapport aux salaires moyens). Les plus fortes augmentations de salaire se trouvent au Nigeria et au Rwanda, où le scénario « amélioré » fait plus que tripler les salaires, tandis qu'ils doublent au Sénégal et en Tanzanie. Des revenus plus élevés signifient également des effets induits plus importants sur l'emploi et une augmentation du PIB. Malgré une augmentation significative des besoins de dépenses annuelles brutes entre les deux scénarios, le déficit de financement net pour le nouveau PIB ne diffère pas beaucoup, soit moins de 1 point de pourcentage en Côte d'Ivoire, au Sénégal et en Tanzanie, 1,3 point de pourcentage au Rwanda et 2,1 points de pourcentage au Nigeria.

Bien que la situation se soit légèrement améliorée, le pourcentage d'autofinancement reste faible (sauf en Tanzanie), et l'incidence fiscale requise pour atteindre le seuil de rentabilité sur une base annuelle est loin d'être réalisable. La section suivante examine les effets fiscaux sous un angle différent afin d'évaluer le caractère « abordable » dans le temps de l'investissement dans des services de garde d'enfants de qualité.

### Écarts de rémunération entre hommes et femmes et considérations fiscales longitudinales

Plutôt que de rechercher des recettes fiscales récurrentes chaque année, nous pouvons également mesurer l'espace fiscal disponible pour investir dans des services de garde d'enfants universels de haute qualité du point de vue des bénéficiaires directs, même si les avantages sociaux et économiques vont au-delà des enfants et de leurs parents. Cette section examine les conditions fiscales qui permettraient de rentabiliser l'investissement dans le temps, pendant la durée de vie active de la

personne s'occupant principalement des enfants. À mesure que les services de garde d'enfants se généralisent, les mères peuvent transférer une partie de leur travail non rémunéré vers un emploi plus rémunérateur, ce qui permet de combler l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes et, partant, d'accroître les recettes fiscales.

Les études précédentes utilisant cette méthode ont examiné le seuil de rentabilité en termes du nombre d'années nécessaire avant que l'investissement ne soit récupéré si les mères retrouvent leurs gains « perdus » par rapport aux pères en raison de leur contribution disproportionnée à la garde des enfants (De Henau et Mojsoska-Blazewski, 2019). Au lieu de cela, comme nous l'avons expliqué dans la section méthodologique, nous examinons ici l'incidence fiscale moyenne nécessaire pour financer le coût total de la garde d'enfants en apportant des recettes fiscales suffisantes pour combler le différentiel de revenus entre les pères et les mères. Nous le faisons

pour une mère et un père « type », gagnant potentiellement leurs salaires moyens respectifs, en tenant compte de la proportion de pères et de mères en dehors de la population active.

La première ligne du tableau 9 donne une idée de l'écart actuel entre les sexes en ce qui concerne les revenus mensuels moyens des mères et des pères en âge de travailler. Ce chiffre est à comparer avec l'écart pondéré de la ligne suivante lorsque l'on considère les taux d'emploi différentiels des mères et des pères. Il s'agit de l'écart de rémunération entre les sexes, les rémunérations de chaque sexe étant réparties sur l'ensemble de la population d'âge actif (c'est-à-dire pondérées par le taux d'emploi respectif de chaque groupe). L'écart de « revenu » des parents entre les sexes est le plus élevé au Sénégal, à 59 %, soit plus de deux fois plus que celui de la Tanzanie. Cet écart salarial modifié est une approximation de l'écart des gains réels sur la vie entière entre les mères et les pères en moyenne.

**TABLEAU 9:**  
**Effets fiscaux longitudinaux pour les parents**

	Côte d'Ivoire	Nigeria	Rwanda	Sénégal	Tanzanie
Écart entre les sexes dans les revenus mensuels (parents salariés de 25 à 54 ans)	26 %	25 %	34 %	33 %	19 %
Écart entre les sexes dans les revenus mensuels (tous les parents de 25 à 54 ans)	45 %	44 %	54 %	59 %	28 %
Nombre d'années pour atteindre le seuil de rentabilité avec l'incidence fiscale et l'emploi formel actuels					
Pour trois enfants					
« Scénario « actuel »	54	104	97	46	52
« Scénario « amélioré »	65	206	140	61	70
Pour deux enfants					
« Scénario « actuel »	36	70	65	31	35
« Scénario « amélioré »	43	138	93	40	47
Incidence fiscale requise pour atteindre le seuil de rentabilité après 35 ans					
Pour trois enfants					
« Scénario « actuel »	45 %	39 %	68 %	41 %	64 %
« Scénario « amélioré »	55 %	78 %	98 %	54 %	86 %

Pour deux enfants					
« Scénario « actuel »	30 %	26 %	45 %	28 %	43 %
« Scénario « amélioré »	37 %	52 %	66 %	36 %	57 %

Source : Calculs basés sur les enquêtes nationales sur la main-d'œuvre (voir détails à l'annexe 2).

Le milieu du tableau 9 montre que si les revenus des mères augmentaient au cours de leur vie au même niveau que ceux de leurs homologues masculins, les recettes fiscales générées ne permettraient pas de récupérer l'investissement dans la garde d'enfants pour une mère « type » avec trois enfants au cours de sa vie active restante, estimée à 35 ans<sup>11</sup>. Dans le scénario « actuel » des coûts de garde d'enfants, 16,5 années de garde (5,5 années pour chaque enfant) obligeraient les mères à travailler entre 46 ans au Sénégal et 104 ans au Nigeria. Avec seulement deux enfants, le gain fiscal permet d'atteindre le seuil de rentabilité en 35-36 ans en Côte d'Ivoire, au Sénégal et en Tanzanie. Dans le scénario « amélioré », le seuil de rentabilité serait hors de portée dans les deux cas.

Étant donné la faible incidence fiscale, même pour les emplois formels, le gain fiscal reste modeste avec cette méthode. La dernière partie du tableau 9 montre l'incidence fiscale nécessaire pour atteindre l'équilibre fiscal au cours des 35 années restantes de la vie active moyenne d'une femme après être devenue mère. Avec trois enfants, cela serait réalisable pour la Côte d'Ivoire, le Nigeria et le Sénégal, mais plus difficile pour le Rwanda et la Tanzanie. Mais cela ne tient pas compte de l'augmentation des salaires globaux dans l'économie, où les salaires élevés du personnel de l'EPPE par rapport aux salaires moyens diminueront progressivement (comme c'est le cas dans les pays de l'OCDE), rendant l'investissement dans la garde d'enfants relativement moins coûteux par rapport aux recettes fiscales potentielles.

<sup>11</sup> Il convient de noter que ces exemples utilisent l'incidence fiscale moyenne actuelle tout en supposant une conformité fiscale totale, c'est-à-dire l'emploi formel uniquement. En outre, l'incidence fiscale ne concerne pas seulement les impôts indirects et directs, mais aussi les cotisations sociales versées par les employeurs.

The background features a vertical split between a blue upper half and a green lower half. Overlaid on this are several large, semi-transparent, curved shapes that resemble stylized letters or abstract forms. The word 'CONCLUSION' is written in white, uppercase letters across the blue section, with a thin white underline beneath it.

# CONCLUSION

## 6. CONCLUSION

Cette étude a montré que des investissements publics importants sont nécessaires pour fournir des services de garde d'enfants universels et de haute qualité. Les effets sur l'emploi sont importants, réduisant les écarts d'emploi entre les hommes et les femmes d'un tiers à plus de la moitié dans le scénario le plus généreux. Avec l'augmentation des revenus des mères, il est possible d'envisager des recettes fiscales suffisantes pour contribuer à financer l'investissement au fil du temps, à condition que les taux d'imposition augmentent en moyenne.

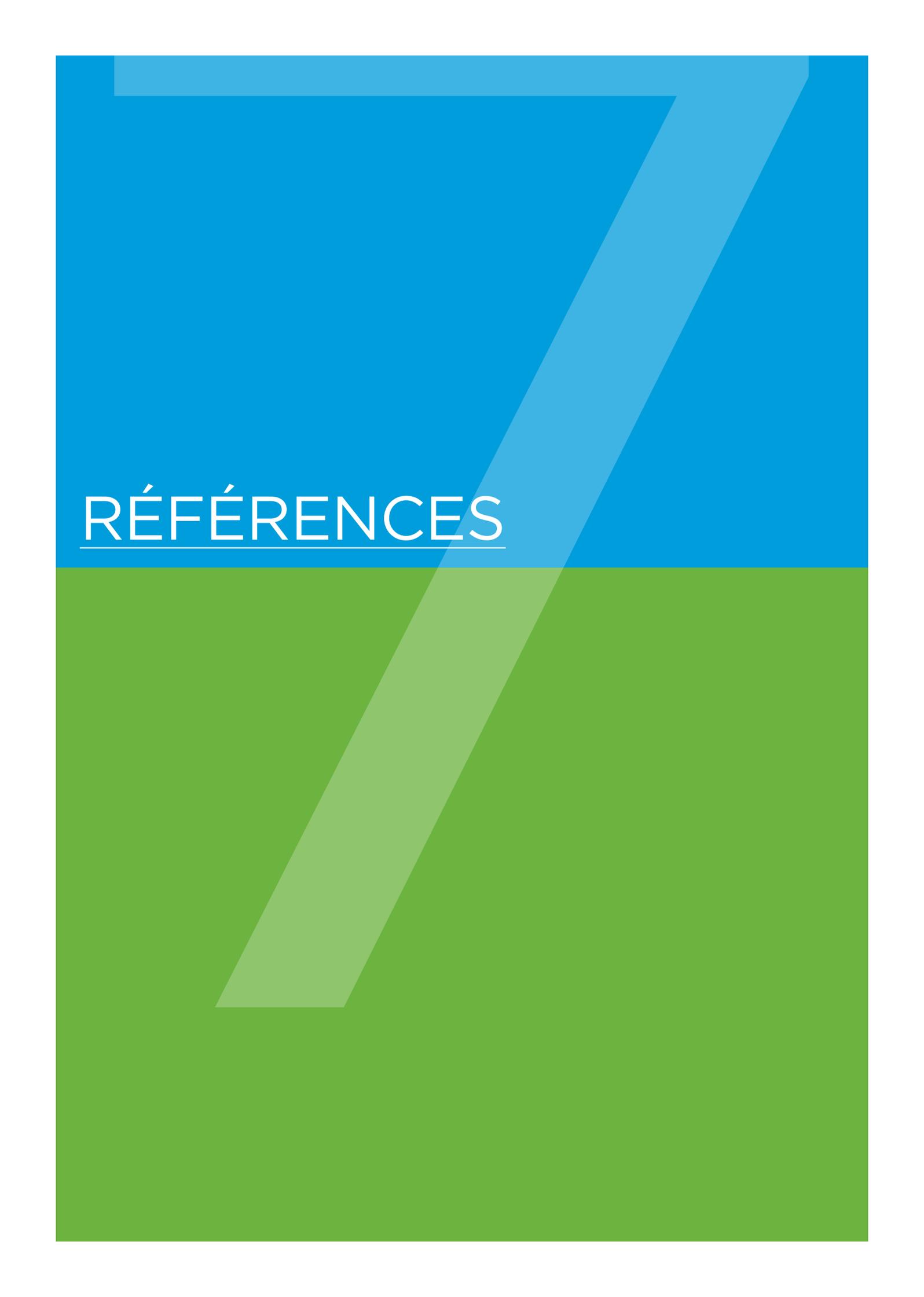
Malgré une approche assez uniforme de la définition des paramètres dans chaque pays, les données qui sous-tendent les hypothèses reflètent les spécificités locales et n'excluent pas une adaptation des besoins et des contraintes, par exemple en adaptant la taille des installations aux milieux ruraux et urbains.

Cet exercice de calcul des coûts n'a pas pour but de fournir une voie réaliste à suivre. Il donne plutôt une indication des principaux facteurs qui influencent les coûts et les compromis relatifs pour rendre l'investissement acceptable. Des calculs plus fins seraient nécessaires pour tenir compte de facteurs microéconomiques tels que la façon dont les décisions de consommation individuelle réagissent aux augmentations d'impôts et aux changements dans la composition de l'emploi. C'est en partie la raison pour laquelle les scénarios se fondent sur une approche extrême envisageant un droit à la garde d'enfants à temps plein, gratuit et universel. Les effets sur l'emploi ne sont plausibles qu'à condition que l'offre de services de garde d'enfants soit d'une qualité suffisante pour convaincre les parents de laisser leurs enfants à temps plein afin qu'ils puissent accéder à l'emploi, et que suffisamment d'emplois soient créés. Compromettre cette qualité pour réduire les dépenses annuelles, nuira non seulement aux opportunités futures des enfants, mais invalidera également les efforts déployés pour stimuler l'économie par la création d'emplois médiocres et les bas salaires.

Les multiples défis politiques à relever pour réaliser le Programme de Développement Durable à l'horizon 2030 n'exigent rien de moins qu'un engagement total à financer ces investissements avec des fonds publics (Razavi, 2016). Si les coûts initiaux, y compris ceux de la formation et de la construction,

nécessitent des emprunts importants et une aide internationale, l'étude montre également que, selon des hypothèses raisonnables, l'investissement peut être rentabilisé au fil du temps, même en considérant une trajectoire budgétaire très étroite.

Bien entendu, le rendement fiscal de l'emploi parental n'est pas et ne doit pas être le seul critère d'évaluation. D'autres retours fiscaux, provenant principalement de l'augmentation des opportunités futures des enfants eux-mêmes (santé et emploi), ajouteraient un espace fiscal supplémentaire à cet investissement (Garcia et coll., 2017). Et il existe de nombreux avantages non directement quantifiables d'une société meilleure et plus égalitaire. L'infrastructure sociale visant à assurer l'égalité entre les hommes et les femmes et le bien-être est un investissement qui vaut la peine d'être réalisé en soi, un principe qui devrait faire évoluer les priorités politiques et la coopération financière internationale au-delà du dogme néolibéral dominant actuel. Les études de ce type contribuent, nous l'espérons, à faire évoluer les discussions.



# RÉFÉRENCES

# RÉFÉRENCES

- ANSD (Agence nationale de la Statistique et de la Démographie). 2016. « Enquête nationale sur l'Emploi au Sénégal 2015 (ENES). » Dakar. [https://www.ansd.sn/ressources/rapports/Rapport\\_Enquete%20Nationale%20Emploi%20au%20Senegal%20ENES-2015.pdf](https://www.ansd.sn/ressources/rapports/Rapport_Enquete%20Nationale%20Emploi%20au%20Senegal%20ENES-2015.pdf).
- . 2018. « Enquête nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES), Deuxième trimestre 2018. » Note d'information. Dakar. [http://www.ansd.sn/ressources/publications/rapport\\_trim2\\_Vf\\_dsds\\_%20Vf2%20REC\\_Apres%20Obs%20DG%202.pdf](http://www.ansd.sn/ressources/publications/rapport_trim2_Vf_dsds_%20Vf2%20REC_Apres%20Obs%20DG%202.pdf).
- Antonopoulos, R. et K. Kim. 2011. *Public Job-Creation Programs: The Economic Benefits of Investing in Social Care? Case Studies in South Africa and the United States*. Working Paper 671, Levy Economics Institute. [http://www.levyinstitute.org/pubs/wp\\_671.pdf](http://www.levyinstitute.org/pubs/wp_671.pdf).
- ASA (Active Social Architecture) Studios Rwanda. « ECD&F Centers. » <https://www.activesocialarchitecture.com/ecd-f-centers>.
- Borisova, I., H-C. Lin et M. Hyson. 2020. « Construire pour durer : Un cadre pour favoriser un enseignement préscolaire universel de qualité ». New York : UNICEF <https://www.unicef.org/reports/build-to-last-2020>.
- Boulanger, P. et coll. 2017. *Matrice de comptabilité sociale désagrégée de l'économie sénégalaise en 2014*. JRC Technical Reports. Commission européenne <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/24c98861-0639-11e8-b8f5-01aa75ed71a1/language-fr>.
- Britto, P. et coll. 2017. « Nurturing Care: Promoting Early Childhood Development. » *The Lancet* 389 (10064), pp 91-102. [https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(16\)31390-3/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(16)31390-3/fulltext).
- Clark, S. et coll. 2019. « The Impact of Childcare on Poor Urban Women's Economic Empowerment in Africa. » *Demography* 56, pp. 1247-1272. <https://doi.org/10.1007/s13524-019-00793-3>.
- Clark, S. et coll. 2021. « Balancing Paid Work and Child Care in a Slum of Nairobi, Kenya: The Case for Centre-Based Child Care. » *Journal of Family Studies* 27(1), pp 93-111. <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/13229400.2018.1511451>.
- De Henau, J. 2017. « Costing a Feminist Plan for a Caring Economy: The Case of Free Universal Childcare in the UK. » In *Lives after Austerity: Gendered Impacts and Sustainable Alternatives for Europe*. H. Bargawi, G. Cozzi et S. Himmelweit (Eds.). Londres : Routledge, pp. 168-188.
- . 2019. « Employment and Fiscal Effects of Investing in Universal Childcare: A Macro-Micro Simulation Analysis for the UK. » IKD Working Paper No. 83. [http://www.open.ac.uk/ikd/sites/www.open.ac.uk.ikd/files/files/working-papers/DeHenau\\_costingchildcareUK.pdf](http://www.open.ac.uk/ikd/sites/www.open.ac.uk.ikd/files/files/working-papers/DeHenau_costingchildcareUK.pdf).
- De Henau, J. et S. Himmelweit. 2020. *The Gendered Employment Gains of Investing in Social vs. Physical Infrastructure: Evidence from Simulations Across Seven OECD Countries*. IKD Working Paper No. 84. <http://www.open.ac.uk/ikd/publications/working-papers/84>.
- . 2021. « A Care-Led Recovery From Covid-19: Investing in High-Quality Care to Stimulate And Rebalance the Economy. » *Feminist Economics*, 1er mars. <https://doi.org/10.1080/13545701.2020.1845390>.
- De Henau, J., S. Himmelweit et D. Perrons. 2017. « Investing in the Care Economy: Simulating Employment Effects by Gender in Countries in Emerging Economies. » Women's Budget Group Report to the International Trade Union Confederation. Bruxelles
- De Henau, J. et N. Mojsoska-Blazevski. 2019. *Investing in Free Universal Childcare in the Republic of North Macedonia: Analysis of Costs, Short-Term Employment Effects and Fiscal Revenue*. Document de discussion d'ONU Femmes. <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2020/01/discussion-paper-investing-in-free-universal-childcare-in-the-republic-of-north-macedonia>.
- De Henau, J. et coll. 2016. « Investing in the Care Economy. A Gender Analysis of Employment Stimulus in Seven OECD Countries ». Bruxelles : Confédération syndicale internationale.
- De Henau, J. et coll. 2018. « Investing in Free Universal Childcare in South Africa, Turkey and Uruguay. A Comparative Analysis of Costs, Short-Term Employment Effects and Fiscal Revenue ». Rapport pour *Progress of the World's Women 2018*. New York : ONU Femmes.

- DSPS (Direction des Stratégies de la Planification et des Statistiques). 2020. « Annuaire statistique 2019-2020 de l'Enseignement préscolaire de l'Éducation nationale en Côte d'Ivoire ». Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle. <https://www.men-dpes.org/views/annuaire-statistiques/>.
- Esquivel, V. 2016. "Power and the Sustainable Development Goals: A Feminist Analysis." *Gender & Development* 24(1), pp. 9-23. Doi: 10.1080/13552074.2016.1147872.
- Esri Rwanda. 2018. « The national Mapping of ECD programs for children in Rwanda ». Kigali : ministère de l'Égalité des sexes et de la Promotion de la famille
- Ministère fédéral de l'Éducation. 2016. *Nigeria Digest of Education Statistics*. <https://education.gov.ng/nigeria-digest-of-education-statistics/>.
- Garcia, J. L. et coll. 2017. « Quantifying the Life-Cycle Benefits of a Prototypical Early Childhood Program ». IZA Discussion Paper 10811. Bonn : Institute for the Study of Labour.
- Havnes, T. et M. Mogstad. 2011. « No Child Left Behind: Universal Child Care and Children's Long-Run Outcomes ». *American Economic Journal: Economic Policy* 3(2), pp. 97-129.
- . 2014. « Is Universal Child Care Leveling the Playing Field? Evidence from Non-Linear Difference-in-Differences ». IZA Discussion Paper 4978. Bonn : Institute for the Study of Labour.
- Heintz, J., S. Staab et L. Turquet. 2021. « Don't Let Another Crisis Go to Waste: The COVID-19 Pandemic and the Imperative for a Paradigm Shift ». *Feminist Economics*, 1er mars. Doi: 10.1080/13545701.2020.1867762.
- Huston, A. C., K. C. Bobbit et A. Bentley. 2015. « Time Spent in Child Care: How and Why Does It Affect Social Development? » *Developmental Psychology* 51(5), pp 621-634.
- IFPRI (International Food Policy Research Institute). 2014. « Rwanda Social Accounting Matrix (SAM), 2011 ». Harvard Dataverse, V1. <https://doi.org/10.7910/DVN/28532>.
- . 2017. « 2015 Social Accounting Matrix for Tanzania. » Harvard Dataverse, V1. <https://doi.org/10.7910/DVN/PPXXD9>.
- OIT (Organisation internationale du travail). 2018a. « Care Work and Care Jobs for the Future of Decent Work ». Genève : OIT. [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms\\_633135.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_633135.pdf).
- . 2018b. *Women and Men in the Informal Economy: A Statistical Picture*. Troisième édition. Genève : OIT.
- . 2020. Base de données ILOSTAT. <https://ilostat.ilo.org/>.
- INS (Institut National de la Statistique). 2016. *Matrice de comptabilité sociale 2013*. Gouvernement de la Côte d'Ivoire.
- Karoly, L. A., M. R. Kilburn et J. S. Cannon. 2005. « Early Childhood Interventions: Proven Results, Future Promise ». Santa Monica, États-Unis : RAND Corporation.
- Kim, K., I. Ilkcaracan et T. Kaya. 2019. « Public Investment in Care Services in Turkey: Promoting Employment and Gender Inclusive Growth ». *Journal of Policy Modeling* 41(6), pp. 1210-1229.
- Leroy, J. L., P. Gadsden et M. Guijarro. 2012. « The Impact of Daycare Programmes on Child Health, Nutrition and Development in Developing Countries: A Systematic Review ». *Journal of Development Effectiveness* 4(3), 472-496.
- Li, W. et coll. 2013. « Timing of High-Quality Child Care and Cognitive, Language, and Preacademic Development ». *Developmental Psychology* 49(8), pp. 1440-1451.
- Manson, N., D. Xinshen et A. Vida. 2010. « A 2006 Social Accounting Matrix for Nigeria: Methodology and Results ». Harvard Dataverse, V5. <https://doi.org/10.7910/DVN/LHXP97>.
- Melhuish, E. C. 2004. « A Literature Review of the Impact of Early Years Provision on Young Children, with Emphasis Given to Children from Disadvantaged Backgrounds » Londres : National Audit Office.
- MEN (ministère de l'Éducation nationale). 2018. *Annuaire statistique de l'éducation, République du Sénégal*. <https://education.sn/fr/annuairestatistiques/55>.
- Mghasse, N. E. et F. William. 2016. « Practices and Challenges in the Provision of Pre-Primary Education in Tanzania ». *African Research Review* 10(1). Doi: 10.4314/afrrrev.v10i1.1.
- MIGEPROF (ministère de l'Égalité des sexes et de la Promotion de la famille). 2016. *Minimum Standards and Norms for Early Childhood Development Services in Rwanda*. [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms\\_633135.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_633135.pdf).

[ecd.gov.rw/fileadmin/user\\_upload/Policies/ECD\\_MINIMUM\\_STANDARDS.pdf](http://ecd.gov.rw/fileadmin/user_upload/Policies/ECD_MINIMUM_STANDARDS.pdf).

Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant. 2015. Arrêté n° 613/MSFFE/CAB du 24 novembre 2015 portant organisation et fonctionnement des établissements et services à caractère social de protection de la petite enfance. République de Côte d'Ivoire. <http://www.famille.gouv.ci/public/ministre/scepe>.

NBS (Institut national de statistique). 2014. *Tanzania Integrated Labour Force Survey 2014*. Dar es-Salaam, République-Unie de Tanzanie. <https://www.nbs.go.tz/tnada/index.php/catalog/31/related-materials>.

—. 2019. *Formal Sector Employment and Earnings Survey, 2017*. Ministère des Finances et du Plan. <https://www.nbs.go.tz/index.php/en/census-surveys/labour-statistics/550-formal-sector-employment-and-earnings-survey-2017-tanzania-mainland>.

NECDP (Programme national de développement de la petite enfance). 2018. *Plan stratégique 2018-2024*. Ministère de l'Égalité des sexes et de la Promotion de la famille, République du Rwanda. [http://www.ecd.gov.rw/fileadmin/user\\_upload/Strategies/NECDP\\_NATIONAL\\_STRATEGIC\\_PLAN\\_2018-2024.pdf](http://www.ecd.gov.rw/fileadmin/user_upload/Strategies/NECDP_NATIONAL_STRATEGIC_PLAN_2018-2024.pdf).

NISR (Institut national de statistique du Rwanda). 2016. *Enquête démographique et de santé 2014/2015*. Rapport final. <https://www.statistics.gov.rw/publication/demographic-and-health-survey-20142015-final-report>.

—. 2019. *Statistical Yearbook*. <https://www.statistics.gov.rw/publication/statistical-yearbook-2019>.

—. 2020. *Labour Force Survey 2019 : Thematic Report, Gender*. <https://www.statistics.gov.rw/publication/labour-force-survey-2019-thematic-report-gender>.

Odiagbe, S. I. 2015. « The National Minimum Standard on Early Child Care Centers (ECCC) in Nigeria and the Status of Pre-Primary Education in Uhumwode Local Government Area of Edo State ». *American Journal of Educational Research* 3(4), pp. 399-405. Doi : 10.12691/education-3-4-3.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) 2020. *Taxing Wages 2018-19*. Paris : OCDE <http://www.oecd.org/tax/taxing-wages-20725124.htm>.

PayLab. 2020. « Salaries of Preschool Teachers in Tanzania ». <https://www.paylab.com/>

[tz.salaryinfo/education-science-research/preschool-teacher](http://tz.salaryinfo/education-science-research/preschool-teacher).

Cabinet de la Présidence de la République. 2017. *Pre-Primary, Primary, Secondary, Adult and Non-Formal Education Statistics in Brief*. Dodoma, Tanzanie : Cabinet de la Présidence, Administration régionale et collectivités locales.

Razavi, S. 2016. « The 2030 Agenda: Challenges Of Implementation to Attain Gender Equality and Women's Rights ». *Gender & Development* 24(1), pp. 25-41. Doi: 10.1080/13552074.2016.1142229.

Richter, L. et coll. 2017. « Investing in the Foundation of Sustainable Development: Pathways to Scale Up for Early Childhood Development ». *The Lancet* 389(10064), pp. 103-118. [https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(16\)31698-1/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(16)31698-1/fulltext).

Samman, E., E. Presler-Marshall et N. Jones. 2016. *Women's Work. Mothers, Children and the Global Care Crisis*. Londres : Overseas Development Institute. <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/10333.pdf>.

Simeu, N. et coll. 2017. « What are the Benefits of Subsidized Early Childcare? Evidence from Kenya ». *GrOW Research Series Policy Brief*. Montréal, Canada : Institute for the Study of International Development, Université McGill. <https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/bitstream/handle/10625/56973/IDL-56973.pdf?sequence=2&isAllowed=y>.

UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). 2020. Base de données ISU. <http://data.uis.unesco.org/>.

UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 2020. UNICEF Data Warehouse. [https://data.unicef.org/dv\\_index/](https://data.unicef.org/dv_index/).

The background is split horizontally into a blue top half and a green bottom half. Overlaid on this are several large, semi-transparent circles in various shades of blue and green, creating a layered, abstract effect.

# ANNEXES

# ANNEXE 1 :

## Paramètres utilisés pour les simulations

TABLEAU A.1 :  
Paramètres fixes

Paramètre	Valeur	Source
Ratio enfants 0-2 ans/personnel	7 (5 dans le scénario « amélioré »)	MIGEPROF (2016), ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (2015), et normes internationales (De Henau, 2019)
Ratio enfants 3-5 ans/personnel	20 (15 dans le scénario « amélioré »)	identique au précédent
Heures d'ouverture	45 par semaine (5 jours)/50 semaines par an	De Henau et coll. (2018)
Heures de travail du personnel	40 heures par semaine (52 semaines)	ILOSTAT (OIT, 2020)
Heures sans contact	1 heure par jour	De Henau (2019)
Provision pour maladie, congés	10 % du temps de contact	De Henau (2019)
Coûts de construction	220 USD par mètre carré	Estimations propres basées sur : Le consultant national de la Côte d'Ivoire a visité des structures dont le coût de construction était de 182 USD par mètre carré, soit 64 millions de CFA pour 600 mètres carrés, adaptés aux normes améliorées.  L'architecture sociale du Rwanda, les studios ASA ( <a href="https://www.activesocialarchitecture.com/ecd-f-centers">https://www.activesocialarchitecture.com/ecd-f-centers</a> ), ajusté aux prix de 2019.
Frais de repas	410 CFA (0,70 USD) par repas (hors coût de la main-d'œuvre) en Côte d'Ivoire	Calculs basés sur les données fournies par le consultant national (un peu moins de la moitié des frais de cantine, qui sont de 20 000 CFA par mois et par enfant, en supposant 22 jours de fréquentation par mois).

# ANNEXE 2 :

## Sources des données utilisées dans les tableaux descriptifs

Le tableau A.2 indique les références des sources spécifiques utilisées dans les tableaux 1, 3 et 9.

**TABLEAU A.2 :**  
**Sources par catégorie**

	Côte d'Ivoire	Nigeria	Rwanda	Sénégal	Tanzanie
<b>Données pour le tableau 1</b>					
Taux net de scolarisation dans l'EPPE formelle (0-2 ans)	DSPTS (2020)	Ministère fédéral de l'Éducation (2016)	Esri Rwanda (2018)	MEN (2018)	Cabinet de la Présidence de la République (2017)
Taux net de scolarisation dans l'EPPE formelle (3-5 ans)	DSPTS (2020)	Ministère fédéral de l'Éducation (2016)	NISR (2019)	MEN (2018)	Cabinet de la Présidence de la République (2017)
Pourcentage en milieu rural	DSPTS (2020)	s/o	Esri Rwanda (2018)	MEN (2018)	s/o
Pourcentage dans les établissements publics	DSPTS (2020)	Ministère fédéral de l'Éducation (2016)	NISR (2019)	MEN (2018)	Cabinet de la Présidence de la République (2017)
Taux net de fréquentation un an avant l'école primaire	UNESCO (2020) Base de données de l'ISU (indicateurs de suivi pour les ODD)				
Ratio enfants 0-2 ans/personnel	DSPTS (2020)	s/o	s/o	s/o	s/o
Ratio enfants 3-6 ans/personnel	DSPTS (2020)	Consultant national	Esri Rwanda (2018)	MEN (2018)	Cabinet de la Présidence de la République (2017)
Pourcentage d'enseignants qualifiés	DSPTS (2020)	Consultant national	Esri Rwanda (2018)	MEN (2018)	Cabinet de la Présidence de la République (2017)
Pourcentage d'enseignantes	UNESCO (2020)				
Dépenses publiques pour l'enseignement préscolaire	UNESCO (2020) (n/d pour le Nigeria)				
Dépenses publiques pour l'enseignement primaire	UNESCO (2020) (n/d pour le Nigeria)				

Ratio enfants/enseignant primaire	UNESCO (2020)	Ministère fédéral de l'Éducation (2016)	UNESCO (2020)	UNESCO (2020)	UNESCO (2020)
Salaire principal (pourcentage du PIB/habitant)	Consultant national (salaires publics officiels par profession)	Consultant national	Consultant national	Consultant national	Paylab (2020)
PIB/habitant en USD PPA	UNESCO (2020)				
<b>Données pour le tableau 3</b>					
Population âgée de 0 à 6 ans	ILOSTAT (OIT, 2020)				
Salaire moyen des enseignants diplômés du primaire	Consultant national (salaires publics officiels par profession)	Consultant national	Consultant national	Consultant national	Paylab (2020)
Taux PPA, PIB par habitant, déflateur du PIB	UNESCO (2020)				
Salaire moyen des employés	ILOSTAT (OIT, 2020) (Labour Force Survey 2019)	ILOSTAT (2020) (Labour Force Survey 2019)	NISR (2020)	ANSD (2018)	NBS (2014)
<b>Données pour le tableau 9</b>					
Salaire moyen des employés par sexe	ILOSTAT (OIT, 2020) (Labour Force Survey 2019)	ILOSTAT (2020) (Labour Force Survey 2019)	NISR (2020)	ANSD (2018)	NBS (2014)
Taux d'emploi des personnes de premier âge par sexe et présence d'enfants	ILOSTAT (2020) (Labour Force Survey 2019)	ILOSTAT (2020) (Labour Force Survey 2019)	ILOSTAT (2020) (Labour Force Survey 2018)	ANSD (2016)	NBS (2014)

# ANNEXE 3 :

## Principaux résultats pour cinq scénarios

Le scénario 2 correspond au scénario « actuel » et le scénario 5 au scénario « amélioré ».

**TABLEAU A.3A :**  
**Côte d'Ivoire**

Scénarios	1	2	3	4	5
Nombre d'enfants de 4 mois à 2 ans pris en charge	25 %	50 %	100 %	50 %	50 %
Nombre d'enfants de 3 à 5 ans pris en charge	50 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Heures de présence par semaine par enfant	45	45	45	45	45
Ratio enfants/personnel	Statutaire	Statutaire	Statutaire	Renforcé	Renforcé
Niveau de rémunération	Actuel	Actuel	Actuel	Actuel	Élevé
Nouveaux emplois					
Secteur de l'EPPE	258 252	516 504	776 444	657 686	657 686
Secteur de l'EPPE en pourcentage de l'emploi total	2,9 %	5,6 %	7,9 %	6,9 %	6,9 %
Pourcentage de femmes	88 %	88 %	88 %	88 %	90 %
Autres secteurs : non agricoles	131 784	263 568	405 103	348 656	358 785
Pourcentage de femmes	47 %	47 %	47 %	47 %	47 %
Autres secteurs : agriculture	90 625	181 250	278 581	239 764	246 729
Pourcentage de femmes	35 %	35 %	35 %	35 %	35 %
Total des emplois créés	480 661	961 322	1 460 128	1 246 106	1 263 200
Pourcentage global de femmes	67 %	67 %	67 %	68 %	67 %
Variation du taux d'emploi en points de pourcentage					
Population générale	3,2	6,4	9,7	8,3	8,4
Hommes	2,1	4,2	6,3	5,3	5,5
Femmes	4,4	8,7	13,3	11,4	11,5
Variation du taux d'emploi entre les sexes en points de pourcentage	-2,3	-4,5	-7,0	-6,0	-6,0
En pourcentage de l'écart actuel entre les sexes en matière d'emploi	-13 %	-26 %	-40 %	-35 %	-35 %

<b>Coût de revient</b>					
Coût annuel brut (devise nationale, millions)	1 248 613	2 497 226	3 608 672	2 966 597	3 023 507
Coût annuel brut (USD, millions)	2 131	4 262	6 159	5 063	5 160
Pourcentage du PIB	3,6 %	7,2 %	10,5 %	8,6 %	8,8 %
Coût par enfant					
Pourcentage du PIB par habitant	55 %	55 %	60 %	65 %	66 %
Recettes fiscales directes (devise nationale, millions)	124 616	249 232	382 884	329 421	337 272
Recettes fiscales indirectes (devise nationale, millions)	140 646	281 293	432 766	372 719	384 007
Déficit net de financement (devise nationale, millions)	944 495	1 927 845	2 754 166	2 225 601	2 263 373
Déficit net de financement (USD, millions)	1 612	3 290	4 701	3 799	3 863
Pourcentage du PIB	2,7 %	5,6 %	8,0 %	6,5 %	6,6 %
Hausse du PIB	6,3 %	12,7 %	18,3 %	15,0 %	15,3 %
Déficit net de financement (en pourcentage du nouveau PIB)	2,6 %	5,0 %	6,8 %	5,6 %	5,7 %
Pourcentage d'autofinancement	24 %	23 %	24 %	25 %	25 %
Pourcentage d'autofinancement si tous les emplois sont formels	27 %	25 %	26 %	28 %	28 %
Incidence fiscale actuelle (nouveaux emplois)	24 %	24 %	24 %	24 %	24 %
Incidence fiscale actuelle (tous emplois formels)	27 %	27 %	27 %	27 %	27 %
Incidence fiscale nécessaire	115 %	115 %	108 %	103 %	102 %
<b>Réduction de l'écart entre les sexes au fil du temps</b>					
Nombre d'années nécessaire	54	54	59	64	65
Incidence fiscale pour un seuil de rentabilité en 35 ans	45 %	45 %	50 %	54 %	55 %

Taux de change monnaie nationale/ USD	586	586	586	586	586
PIB par habitant, devise nationale	1339393	1339393	1339393	1339393	1339393
<b>Coûts de construction (220 USD par mètre carré)</b>					
Coût par établissement (devise nationale)	64450210	64450210	64450210	64450210	64450210
Total par an sur 20 ans (pourcentage du PIB)	0,3 %	0,6 %	0,8 %	0,6 %	0,6 %
Emplois dans la construction	7246	14491	19085	14491	14491
Emploi total	27935	55871	73580	55871	55871
Pourcentage de femmes	32 %	32 %	32 %	32 %	32 %

**TABLEAU A.3B :**  
**Nigeria**

Scénarios	1	2	3	4	5
Nombre d'enfants de 4 mois à 2 ans pris en charge	25 %	<b>50 %</b>	<b>100 %</b>	50 %	50 %
Nombre d'enfants de 3 à 5 ans pris en charge	50 %	<b>100 %</b>	100 %	100 %	100 %
Heures de présence par semaine par enfant	45	45	45	45	45
Ratio enfants/personnel	Statutaire	Statutaire	Statutaire	<b>Renforcé</b>	Renforcé
Niveau de rémunération	Actuel	Actuel	Actuel	Actuel	<b>Élevé</b>
<b>Nouveaux emplois</b>					
Secteur de l'EPPE	2131404	4262800	6406920	5427858	5427858
Secteur de l'EPPE en pourcentage de l'emploi total	3,5 %	6,5 %	9,1 %	8,0 %	7,5 %
Pourcentage de femmes	79 %	79 %	79 %	79 %	79 %
Autres secteurs : non agricoles	1269718	2539432	3816005	3232424	5702674
Pourcentage de femmes	60 %	60 %	60 %	60 %	60 %
Autres secteurs : agriculture	1319956	2639907	3966991	3360319	5928307
Pourcentage de femmes	39 %	39 %	39 %	39 %	39 %
Total des emplois créés	4721078	9442139	14189916	12020601	17058839
Pourcentage global de femmes	62 %	62 %	63 %	63 %	59 %
Variation du taux d'emploi en points de pourcentage					
Population générale	4,2	8,3	12,5	10,6	15,1
Hommes	3,1	6,2	9,3	7,8	12,3
Femmes	5,2	10,5	15,8	13,5	17,9
Variation du taux d'emploi entre les sexes en points de pourcentage	-2,1	-4,3	-6,5	-5,6	-5,6
En pourcentage de l'écart actuel entre les sexes en matière d'emploi	-21 %	-43 %	-65 %	-56 %	-56 %
<b>Coût de revient</b>					
Coût annuel brut (devise nationale, millions)	2847827	5695644	8048234	6500701	11255128
Coût annuel brut (USD, millions)	8763	17525	24764	20002	34631
Pourcentage du PIB	2,0 %	3,9 %	5,5 %	4,5 %	7,7 %
Coût par enfant					
Pourcentage du PIB par habitant	28 %	28 %	30 %	32 %	55 %

Recettes fiscales directes (devise nationale, millions)	375 275	750 548	1 127 635	955 053	2 327 647
Recettes fiscales indirectes (devise nationale, millions)	57 895	115 790	173 978	147 360	326 956
Déficit net de financement (devise nationale, millions)	2 414 657	4 829 305	6 746 620	5 398 287	8 600 525
Déficit net de financement (USD, millions)	7 430	14 859	20 759	16 610	26 463
Pourcentage du PIB	1,7 %	3,3 %	4,6 %	3,7 %	5,9 %
Hausse du PIB	3,8 %	7,6 %	10,8 %	8,7 %	15,1 %
Déficit net de financement (en pourcentage du nouveau PIB)	1,6 %	3,1 %	4,2 %	3,4 %	5,1 %
Pourcentage d'autofinancement	15 %	15 %	16 %	17 %	24 %
Pourcentage d'autofinancement si tous les emplois sont formels	21 %	21 %	22 %	23 %	30 %
Incidence fiscale actuelle (nouveaux emplois)	14 %	14 %	14 %	14 %	17 %
Incidence fiscale actuelle (tous emplois formels)	19 %	19 %	19 %	19 %	21 %
Incidence fiscale nécessaire	91 %	91 %	86 %	82 %	71 %
<b>Réduction de l'écart entre les sexes au fil du temps</b>					
Nombre d'années nécessaire	104	104	112	119	206
Incidence fiscale pour un seuil de rentabilité en 35 ans	39 %	39 %	42 %	45 %	78 %
Taux de change monnaie nationale/USD	325	325	325	325	325
PIB par habitant, devise nationale	724 750	724 750	724 750	724 750	724 750
<b>Coûts de construction (220 USD par mètre carré)</b>					
Coût par établissement (devise nationale)	35 750 000	35 750 000	35 750 000	35 750 000	35 750 000
Total par an sur 20 ans (pourcentage du PIB)	0,3 %	0,7 %	0,9 %	0,7 %	0,7 %
Emplois dans la construction	176 008	352 016	463 507	352 016	352 016
Emploi total	313 044	626 087	824 383	626 087	626 087
Pourcentage de femmes	27 %	27 %	27 %	27 %	27 %

**TABLEAU A.3C :**  
**Rwanda**

Scénarios	1	2	3	4	5
Nombre d'enfants de 4 mois à 2 ans pris en charge	25 %	<b>50 %</b>	<b>100 %</b>	50 %	50 %
Nombre d'enfants de 3 à 5 ans pris en charge	50 %	<b>100 %</b>	100 %	100 %	100 %
Heures de présence par semaine par enfant	45	45	45	45	45
Ratio enfants/personnel	Statutaire	Statutaire	Statutaire	<b>Renforcé</b>	Renforcé
Niveau de rémunération	Actuel	Actuel	Actuel	Actuel	<b>Élevé</b>
<b>Nouveaux emplois</b>					
Secteur de l'EPPE	136 555	273 110	391 768	345 486	345 486
Secteur de l'EPPE en pourcentage de l'emploi total	3,6 %	6,2 %	8,1 %	7,4 %	7,1 %
Pourcentage de femmes	79 %	79 %	80 %	79 %	81 %
Autres secteurs : non agricoles	103 192	206 384	296 097	261 146	332 847
Pourcentage de femmes	32 %	32 %	32 %	32 %	32 %
Autres secteurs : agriculture	241 232	482 464	692 186	610 481	778 097
Pourcentage de femmes	59 %	59 %	59 %	59 %	59 %
Total des emplois créés	480 979	961 958	1 380 051	1 217 113	1 456 430
Pourcentage global de femmes	59 %	59 %	59 %	59 %	58 %
Variation du taux d'emploi en points de pourcentage					
Population générale	6,3	12,6	18,1	16,0	19,1
Hommes	5,3	10,7	15,2	13,4	16,6
Femmes	7,3	14,5	20,9	18,5	21,6
Variation du taux d'emploi entre les sexes en points de pourcentage	-1,9	-3,8	-5,6	-5,0	-5,0
En pourcentage de l'écart actuel entre les sexes en matière d'emploi	-12 %	-24 %	-35 %	-32 %	-31 %

<b>Coût de revient</b>					
Coût annuel brut (devise nationale, millions)	356 665	713 331	934 392	767 168	1 030 073
Coût annuel brut (USD, millions)	397	793	1 039	853	1 145
Pourcentage du PIB	3,9 %	7,8 %	10,3 %	8,4 %	11,3 %
Coût par enfant					
Pourcentage du PIB par habitant	52 %	52 %	54 %	56 %	75 %
Recettes fiscales directes (devise nationale, millions)	26 610	53 220	76 363	67 355	155 892
Recettes fiscales indirectes (devise nationale, millions)	10 453	20 906	30 004	26 469	50 226
Déficit net de financement (devise nationale, millions)	316 043	635 646	824 465	669 785	820 396
Déficit net de financement (USD, millions)	351	707	917	745	912
Pourcentage du PIB	3,5 %	7,0 %	9,1 %	7,4 %	9,0 %
Hausse du PIB	8,4 %	16,7 %	21,9 %	18,0 %	24,2 %
Déficit net de financement (en pourcentage du nouveau PIB)	3,2 %	6,0 %	7,4 %	6,2 %	7,3 %
Pourcentage d'autofinancement	11 %	11 %	12 %	13 %	20 %
Pourcentage d'autofinancement si tous les emplois sont formels	12 %	12 %	13 %	14 %	21 %
Incidence fiscale actuelle (nouveaux emplois)	11 %	11 %	11 %	11 %	16 %
Incidence fiscale actuelle (tous emplois formels)	12 %	12 %	12 %	12 %	17 %
Incidence fiscale nécessaire	105 %	105 %	96 %	89 %	80 %
<b>Réduction de l'écart entre les sexes au fil du temps</b>					
Nombre d'années nécessaire	97	97	101	104	140

Incidence fiscale pour un seuil de rentabilité en 35 ans	68 %	68 %	71 %	73 %	98 %
Taux de change monnaie nationale/USD	899	899	899	899	899
PIB par habitant, devise nationale	721366	721366	721366	721366	721366
<b>Coûts de construction (220 USD par mètre carré)</b>					
Coût par établissement (devise nationale)	98940424	98940424	98940424	98940424	98940424
Total par an sur 20 ans (pourcentage du PIB)	1,0 %	2,1 %	2,6 %	2,1 %	2,1 %
Emplois dans la construction	10662	21324	26875	21324	21324
Emploi total	65877	131753	166048	131753	131753
Pourcentage de femmes	44 %	44 %	44 %	44 %	44 %

**TABLEAU A.3D :**  
**Sénégal**

Scénarios	1	2	3	4	5
Nombre d'enfants de 4 mois à 2 ans pris en charge	25 %	<b>50 %</b>	<b>100 %</b>	50 %	50 %
Nombre d'enfants de 3 à 5 ans pris en charge	50 %	<b>100 %</b>	100 %	100 %	100 %
Heures de présence par semaine par enfant	45	45	45	45	45
Ratio enfants/personnel	Statutaire	Statutaire	Statutaire	<b>Renforcé</b>	Renforcé
Niveau de rémunération	Actuel	Actuel	Actuel	Actuel	<b>Élevé</b>
<b>Nouveaux emplois</b>					
Secteur de l'EPPE	166 001	331 995	497 885	422 599	422 599
Secteur de l'EPPE en pourcentage de l'emploi total	3,8 %	7,1 %	9,8 %	8,6 %	8,5 %
Pourcentage de femmes	74 %	74 %	75 %	75 %	75 %
Autres secteurs : non agricoles	101 962	203 920	307 798	262 486	294 620
Pourcentage de femmes	47 %	47 %	47 %	47 %	47 %
Autres secteurs : agriculture	73 133	146 263	220 771	188 270	211 319
Pourcentage de femmes	34 %	34 %	34 %	34 %	34 %
Total des emplois créés	341 097	682 178	1 026 455	873 355	928 538
Pourcentage global de femmes	57 %	57 %	58 %	58 %	57 %
Variation du taux d'emploi en points de pourcentage					
Population générale	3,7	7,3	11,0	9,4	10,0
Hommes	3,3	6,6	9,9	8,4	9,1
Femmes	5,9	11,8	17,8	15,2	15,9
Variation du taux d'emploi entre les sexes en points de pourcentage	-2,6	-5,2	-8,0	-6,8	-6,8
En pourcentage de l'écart actuel entre les sexes en matière d'emploi	-43 %	-24 %	-37 %	-32 %	-31 %
<b>Coût de revient</b>					
Coût annuel brut (devise nationale, millions)	502 693	1 005 363	1 427 910	1 162 515	1 322 025
Coût annuel brut (USD, millions)	858	1 716	2 437	1 984	2 256
Pourcentage du PIB	3,6 %	7,3 %	10,3 %	8,4 %	9,6 %

Coût par enfant					
Pourcentage du PIB par habitant	54 %	54 %	58 %	62 %	71 %
Recettes fiscales directes (devise nationale, millions)	78 335	156 666	238 963	206 285	273 231
Recettes fiscales indirectes (devise nationale, millions)	58 091	116 178	176 356	151 007	185 434
Déficit net de financement (devise nationale, millions)	362 246	728 497	1 008 570	801 201	859 338
Déficit net de financement (USD, millions)	618	1 243	1 721	1 367	1 467
Pourcentage du PIB	2,6 %	5,3 %	7,3 %	5,8 %	6,2 %
Hausse du PIB	5,2 %	10,4 %	14,7 %	12,0 %	13,7 %
Déficit net de financement (en pourcentage du nouveau PIB)	2,5 %	4,8 %	6,4 %	5,2 %	5,5 %
Pourcentage d'autofinancement	28 %	28 %	29 %	31 %	35 %
Pourcentage d'autofinancement si tous les emplois sont formels	33 %	32 %	34 %	36 %	40 %
Incidence fiscale actuelle (nouveaux emplois)	32 %	32 %	32 %	32 %	34 %
Incidence fiscale actuelle (tous emplois formels)	37 %	37 %	37 %	37 %	39 %
Incidence fiscale nécessaire	116 %	116 %	109 %	104 %	99 %
<b>Réduction de l'écart entre les sexes au fil du temps</b>					
Nombre d'années nécessaire	46	46	50	53	61
Incidence fiscale pour un seuil de rentabilité en 35 ans	41 %	41 %	45 %	48 %	54 %
Taux de change monnaie nationale/ USD	586	586	586	586	586
PIB par habitant, devise nationale	847 813	847 813	847 813	847 813	847 813
<b>Coûts de construction (220 USD par mètre carré)</b>					
Coût par établissement (devise nationale)	64 450 210	64 450 210	64 450 210	64 450 210	64 450 210
Total par an sur 20 ans (pourcentage du PIB)	0,5 %	1,0 %	1,3 %	1,0 %	1,0 %

Emplois dans la construction	4 685	9 370	12 311	9 370	9 370
Emploi total	22 411	44 821	58 889	44 821	44 821
Pourcentage de femmes	34 %	34 %	34 %	34 %	34 %

**TABLEAU A.3E :**  
**Tanzanie**

Scénarios	1	2	3	4	5
Nombre d'enfants de 4 mois à 2 ans pris en charge	25 %	<b>50 %</b>	<b>100 %</b>	50 %	50 %
Nombre d'enfants de 3 à 5 ans pris en charge	50 %	<b>100 %</b>	100 %	100 %	100 %
Heures de présence par semaine par enfant	45	45	45	45	45
Ratio enfants/personnel	Statutaire	Statutaire	Statutaire	<b>Renforcé</b>	Renforcé
Niveau de rémunération	Actuel	Actuel	Actuel	Actuel	<b>Élevé</b>
<b>Nouveaux emplois</b>					
Secteur de l'EPPE	609 091	1 218 183	1 829 674	1 550 973	1 550 973
Secteur de l'EPPE en pourcentage de l'emploi total	2,1 %	3,8 %	5,2 %	4,6 %	4,5 %
Pourcentage de femmes	75 %	75 %	76 %	76 %	76 %
Autres secteurs : non agricoles	1 105 894	2 211 788	3 356 645	2 866 810	3 312 235
Pourcentage de femmes	21 %	21 %	21 %	21 %	21 %
Autres secteurs : agriculture	838 493	1 676 985	2 545 020	2 173 626	2 511 348
Pourcentage de femmes	89 %	89 %	89 %	89 %	89 %
Total des emplois créés	2 553 478	5 106 956	7 731 339	6 591 409	7 374 557
Pourcentage global de femmes	56 %	56 %	56 %	56 %	56 %
Variation du taux d'emploi en points de pourcentage					
Population générale	7,8	15,7	23,7	20,2	22,6
Hommes	6,9	13,9	21,0	17,9	20,3
Femmes	8,7	17,5	26,5	22,6	25,0
Variation du taux d'emploi entre les sexes en points de pourcentage	-1,8	-3,6	-5,5	-4,7	-4,7
En pourcentage de l'écart actuel entre les sexes en matière d'emploi	-21 %	-43 %	-65 %	-56 %	-56 %
<b>Coût de revient</b>					
Coût annuel brut (devise nationale, millions)	7 456 629	14 913 257	21 541 162	17 727 861	19 983 576

Coût annuel brut (USD, millions)	3 241	6 483	9 364	7 706	8 687
Pourcentage du PIB	5,1 %	10,3 %	14,8 %	12,2 %	13,7 %
Coût par enfant					
Pourcentage du PIB par habitant	72 %	72 %	79 %	85 %	96 %
Recettes fiscales directes (devise nationale, millions)	2 330 721	4 661 443	7 089 851	6 064 785	7 210 690
Recettes fiscales indirectes (devise nationale, millions)	613 944	1 227 889	1 866 633	1 596 180	1 884 245
Déficit net de financement (devise nationale, millions)	4 215 444	8 727 407	12 288 159	9 770 377	10 592 122
Déficit net de financement (USD, millions)	1 832	3 794	5 342	4 247	4 604
Pourcentage du PIB	2,9 %	6,0 %	8,5 %	6,7 %	7,3 %
Hausse du PIB	9,1 %	18,1 %	26,2 %	21,5 %	24,3 %
Déficit net de financement (en pourcentage du nouveau PIB)	2,7 %	5,1 %	6,7 %	5,5 %	5,9 %
Pourcentage d'autofinancement	43 %	41 %	43 %	45 %	47 %
Pourcentage d'autofinancement si tous les emplois sont formels	71 %	69 %	72 %	75 %	77 %
Incidence fiscale actuelle (nouveaux emplois)	21 %	21 %	21 %	21 %	21 %
Incidence fiscale actuelle (tous emplois formels)	35 %	35 %	35 %	35 %	36 %
Incidence fiscale nécessaire	53 %	53 %	51 %	49 %	47 %
<b>Réduction de l'écart entre les sexes au fil du temps</b>					
Nombre d'années nécessaire	52	52	57	62	70
Incidence fiscale pour un seuil de rentabilité en 35 ans	64 %	64 %	70 %	76 %	86 %
Taux de change monnaie nationale/ USD	2300	2300	2300	2300	2300
PIB par habitant, devise nationale	2 581 149	2 581 149	2 581 149	2 581 149	2 581 149

<b>Coûts de construction (220 USD par mètre carré)</b>					
Coût par établissement (devise nationale)	253 053 790	253 053 790	253 053 790	253 053 790	253 053 790
Total par an sur 20 ans (pourcentage du PIB)	0,7 %	1,4 %	1,8 %	1,4 %	1,4 %
Emplois dans la construction	10 977	21 955	28 889	21 955	21 955
Emploi total	205 834	411 668	541 691	411 668	411 668
Pourcentage de femmes	47 %	47 %	47 %	47 %	47 %



# ONU FEMMES EST L'ENTITÉ DES NATIONS UNIES POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES. UN CHAMPION MONDIAL DES FEMMES ET DES FILLES, ONU FEMMES A ÉTÉ CRÉÉE POUR ACCÉLÉRER LE PROGRÈS DANS LA SATISFACTION À LEURS BESOINS À TRAVERS LE MONDE .

ONU Femmes soutient les États membres des Nations Unies dans l'adoption de normes internationales pour parvenir à l'égalité des sexes et travaille avec les gouvernements et la société civile à concevoir les lois, les politiques, les programmes et les services nécessaires pour veiller à l'application effective de ces normes. Nous soutenons la participation équitable des femmes à tous les aspects de la vie, en mettant l'accent sur cinq domaines prioritaires : renforcer le leadership des femmes et leur participation; mettre fin à la violence à l'égard des femmes; intégrer les femmes dans tous les aspects des processus de paix et de sécurité; renforcer l'autonomisation économique des femmes; et placer l'égalité des sexes au cœur des processus de planification et de budgétisation au niveau national. ONU Femmes coordonne et promeut en outre le travail réalisé par le système des Nations Unies en faveur de l'égalité des sexes.



ONU FEMMES  
220 East 42nd Street  
New York, New York : 10017, États-Unis  
Tél. : +1-646-781-4400  
Fax : +1-646-781-4444

[www.unwomen.org](http://www.unwomen.org)  
[www.facebook.com/unwomen](https://www.facebook.com/unwomen)  
[www.twitter.com/un\\_women](https://www.twitter.com/un_women)  
[www.youtube.com/unwomen](https://www.youtube.com/unwomen)  
[www.flickr.com/unwomen](https://www.flickr.com/unwomen)  
[www.instagram.com/unwomen](https://www.instagram.com/unwomen)